



Fondation
canadienne des
relations raciales



Porter fruit :

Récolter les impacts avec la communauté

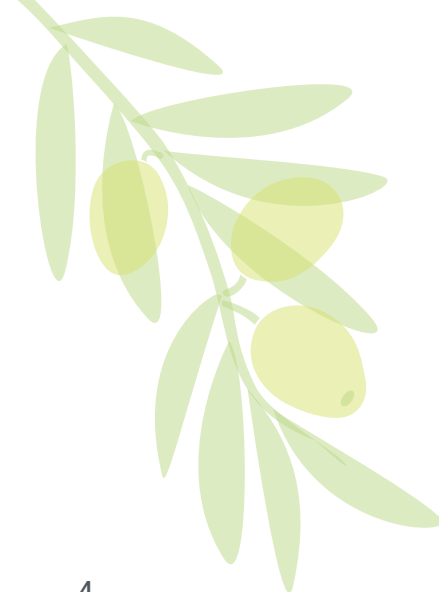
RAPPORT ANNUEL 2022-2023



La Fondation canadienne des relations raciales (FCRR) est une société d'État nationale. La FCRR reconnaît respectueusement que les terres sur lesquelles le siège social est situé sont le territoire traditionnel de nombreuses nations dont les Mississaugas de la Crédit, les Anishnabeg, les Chippewas, les Haudenosaunee et les Wendats, et abritent aujourd'hui de nombreuses communautés des Premières Nations, Métis et Inuit. Nous reconnaissons également que Toronto est couverte par le Traité 13 et que le personnel et les membres du conseil d'administration de la FCRR résident individuellement sur les terres traditionnelles de nombreuses communautés des Premières Nations, Métis et Inuits à travers le pays. La FCRR respecte et affirme les droits inhérents et issus de traités de tous les peuples autochtones et s'engage à travailler aux côtés des nations et des peuples autochtones pour combattre le racisme et mobiliser l'action sur la voie de la réconciliation.

Cette reconnaissance des terres a été élaborée avec la contribution du First Peoples Group envers qui nous exprimons la gratitude d'avoir partagé ses conseils.

Table des matières



| | |
|---|----|
| Message de la présidente | 4 |
| Message du directeur général | 6 |
| Combattre pour la justice raciale depuis un quart de siècle | 8 |
| Principes, mission et mandat | 10 |
| Orientation stratégique | 11 |
| Objectif stratégique : Catalyser | 12 |
| Objectif stratégique : Rassembler | 24 |
| Objectif stratégique : Renforcer le leadership | 35 |
| Conseil d'administration | 40 |
| Comités du Conseil d'administration | 42 |
| Présences aux rencontres du Conseil/des comités | 43 |
| Équipe de la FCRR 2022-2023 | 44 |
| Merci à nos commanditaires | 47 |
| Rapport de gestion financière | 48 |
| Rapport de l'auditeur indépendant | 56 |
| États financiers | 60 |



Message de la présidente

Au cours du cycle de planification 2020-2023, la FCRR s'est concentrée sur le développement des opportunités. Alors que le cycle touche à sa fin, coïncidant avec la célébration de notre 25e anniversaire en tant que société d'État, je me trouve à réfléchir aux façons dont notre travail acharné collectif pour combattre le racisme et la discrimination raciale au Canada commence à porter ses fruits.

Je suis encouragée par les progrès que nous avons réalisés et par les innombrables personnes et organisations avec lesquelles nous avons collaboré. Ensemble, nous avons fait des progrès significatifs dans la promotion de la justice sociale et de la diversité, de l'équité et de l'inclusion dans de nombreux aspects de la vie au Canada.

Que ce soit par le biais de nos initiatives de recherche, de notre travail politique ou de nos programmes de sensibilisation communautaire, nous avons constaté de première main le pouvoir des partenariats pour générer un impact réel et mesurable. En nous engageant avec les communautés que nous servons et en apprenant

d'elles, nous sommes en mesure de concevoir des programmes plus efficaces, renforcer les relations et créer un changement durable qui profite à tous.

Rien de tout cela n'aurait été possible sans notre équipe dévouée en constante expansion, ainsi que notre conseil compétent et ingénieux, mes sincères remerciements à tous. Nous exprimons également notre gratitude envers le gouvernement du Canada pour le financement qu'il nous accorde, ainsi qu'envers nos nombreux partenaires, donateurs et commanditaires qui continuent de nous soutenir dans ce travail crucial.

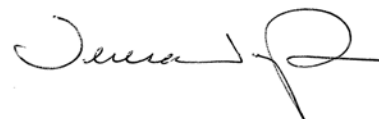
Les défis du racisme systémique et de la discrimination sont profondément enracinés dans notre société et nécessiteront une collaboration continue et un dévouement pour être surmontés, surtout alors que nous continuons d'observer une augmentation exponentielle des crimes haineux signalés et non signalés au Canada. Cependant, comme le démontrent les réalisations de la FCRR au cours de l'année écoulée, nous continuons de permettre et de rassembler les communautés. Nous offrons également un leadership, le partageons et le développons pour inverser la tendance, que ce soit par le biais de notre implication au sein du groupe de travail national sur les crimes haineux, de notre examen novateur des services

destinés aux victimes de la haine, ou grâce aux innombrables personnes et organisations à travers le Canada avec lesquelles nous avons collaboré dans ce travail important et bien plus encore.

Le monde continuera probablement de changer de manière imprévue au cours des 25 prochaines années, mais je suis convaincue que les graines semées par la FCRR sont en train de porter leurs fruits au bénéfice de toutes nos communautés, présentes et futures. Restons fermes dans notre engagement envers l'équité raciale et continuons de travailler en vue d'une société plus inclusive pour tous.

Nous vous remercions de votre soutien continu et votre partenariat.

Sincèrement,



Teresa Woo-Paw
Présidente





Message du directeur général

Parler du racisme est rarement festif.

Que ce soit le résultat de générations de violences ciblées ou de micro-agressions quotidiennes, notre travail visant à construire une société plus équitable se déroule dans un paysage marqué par le traumatisme racial.

Au cours de cette dernière année fiscale, nous avons assisté à la confirmation de davantage de tombes anonymes d'enfants autochtones décédés dans des pensionnats au Canada. Statistique Canada a publié des données indiquant une augmentation de 72% des crimes haineux signalés à la police au cours des deux dernières années. Des villes et des communautés à travers le pays ont été secouées par les conséquences de manifestations et de blocages comprenant des drapeaux nazis, des drapeaux confédérés et d'autres symboles de racisme, souvent organisés par des individus affiliés à des groupes ouvertement racistes et suprémacistes blancs.

Cependant, en tant qu'êtres humains, nous sommes programmés pour nous connecter les uns aux autres. Nous avons une capacité complexe et naturelle à ressentir de l'empathie. Et nous nous

tournons intuitivement vers la réparation et la réhabilitation. C'est exactement ce que nous avons fait en 2022-2023.

Nous avons co-présidé le groupe de travail national sur les crimes haineux, organisé des ateliers contre le racisme partout au Canada et consacré plus de 2,5 millions de dollars à 189 groupes communautaires et organisations à but non lucratif pour promouvoir l'équité, sensibiliser le public au racisme systémique et favoriser la cohésion communautaire. Nous avons mené des recherches novatrices pour identifier les lacunes dans les services de soutien aux victimes de crimes haineux et élaboré des recommandations politiques détaillées pour combler ces lacunes. Nous avons organisé des projections de « Black Ice » dans tout le pays pendant le Mois de l'histoire des Noirs et réuni plus de 30 jeunes leaders de partout au Canada dans notre tout premier Laboratoire de jeunes antiracistes, pour semer l'avenir d'espoir.

Nous avons accompli tout cela lors de la deuxième année de notre financement par le gouvernement fédéral. Si notre première année était axée sur la croissance, au cours de l'exercice financier couvert par ce rapport, nous avons continué à construire le navire tout en naviguant à bord de celui-ci.

Dans un monde parfaitement équitable, nous n'aurions peut-être pas besoin d'une fondation dédiée à mettre fin au racisme

et à la discrimination raciale. Mais bien que nous soyons fiers et encouragés par les progrès accomplis au cours des 25 dernières années, en particulier au cours de ce cycle de planification, nous savons, et nos partenaires sur le terrain nous le confirment, que le besoin de ce travail demeure urgent. À certains égards, nous en sommes encore au début d'un voyage qui a été promis il y a longtemps.

Et pourtant, dès le début, la philosophie de la FCRR a été la réparation, la reconstruction et la guérison. C'est l'espoir, la promesse et l'antidote que nous continuons à nous efforcer de fournir, comme le démontrent les pages de ce rapport. Nous avons la responsabilité envers toutes nos communautés à travers le Canada de maintenir et de soutenir ces efforts, afin de garantir que nous continuions à porter des fruits ensemble pour les générations à venir.

Nous vous invitons à vous joindre à nous dans ce travail crucial.

Sincèrement,



Mohammed Hashim
Directeur général



Lutter pour la justice raciale depuis un quart de siècle (et ça continue)



Salle à manger au camp Slocan. Source : Japanese Canadian Research Collection, Rare Books and Special Collections, University of British Columbia Library–JCPC-17-005

La FCRR a officiellement ouvert ses portes il y a 25 ans. Mais l'histoire dévastatrice qui a conduit à sa création remonte à plusieurs décennies auparavant, commençant par la désignation des Canadiens d'origine japonaise comme « étrangers ennemis » pendant la Seconde Guerre mondiale. Plus de 21 000 citoyens ont été arrachés à leurs foyers et forcés de vivre dans des camps de prisonniers de guerre, des fermes de betteraves à sucre et des camps d'internement à travers le Canada. Les politiques fédérales les ont privés de leurs emplois, de leurs maisons et de leurs entreprises. Beaucoup ont été déportés au Japon. Même après la guerre, les Canadiens d'origine japonaise étaient interdits de retour en Colombie-Britannique jusqu'en 1949.



Relocalisation des Canadiens d'origine japonaise dans des camps d'internement en Colombie-Britannique. Source : Bibliothèque et Archives Canada/Department of Labour fonds/c046350



Arrivée de Canadiens d'origine japonaise évacués, ville de Slocan, C.-B., 1942, Source : Bibliothèque et Archives Canada/Department of Labour fonds/c047396

Ce n'est qu'en 1988 que le gouvernement du Canada a finalement présenté ses excuses officielles à la communauté des Canadiens d'origine japonaise, reconnaissant les torts passés et adoptant un accord d'indemnisation pour les Canadiens d'origine japonaise. C'est en 1991 que la Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales a été formellement approuvée et en 1996 qu'elle a été adoptée par le gouvernement fédéral.

Art Miki, ancien vice-président de la FCRR, ancien président de l'Association nationale des Canadiens d'origine japonaise et membre de la communauté qui a dirigé la lutte pour la réparation, se souvient du moment où il est devenu évident qu'une fondation était nécessaire pour aborder la question plus large du racisme systémique au Canada.



Canadiens d'origine japonaise relocalisés dans des camps en Colombie-Britannique, ville de Slokan, C.-B., 1942. Source : Bibliothèque et Archives Canada/Department of Labour fonds/c046356

« Nous essayions de réaliser une étude sur les pertes économiques », dit-il, « et nous ne trouvions aucun soutien nulle part. Nous nous sommes tous réunis et avons dit : "Vous savez, il devrait y avoir un organisme dans notre pays qui soutiendrait des groupes comme le nôtre lorsque nous n'avons pas les ressources nécessaires." Alors, quelqu'un a suggéré de demander la création d'une fondation canadienne qui aiderait les groupes minoritaires dans leur quête de justice. »

Des décennies plus tard, l'engagement inlassable de ceux qui luttent contre le racisme au Canada continue de fleurir et de porter ses fruits. Malgré les nouveaux défis qui se profilent à l'horizon et les défis persistants dans notre paysage, la FCRR reste un lieu de changement tangible et positif, ainsi qu'une source d'espoir pour un Canada meilleur.



Ancien premier ministre Brian Mulroney et Art Miki, président de la NAJC, signant l'entente de redressement historique, le 22 septembre 1988. (Photo : John Flanders) Source : /torontonajc.ca/torontostory/chapter14.html

Principes, mission et mandat



La FCRR envisage l'élimination du racisme individuel, institutionnel et systémique à travers le Canada. La FCRR s'engage à établir un cadre national pour la lutte contre le racisme dans la société canadienne. Nous y parviendrons grâce au partage des connaissances et au soutien de la communauté, afin de rechercher l'équité, la justice sociale

et le changement systémique. La FCRR reconnaît le passé raciste du Canada, tout en reconnaissant l'omniprésence du racisme aujourd'hui. Elle vise à être une voix de premier plan dans l'élimination de la discrimination raciale, avec un engagement à :



Collaboration :

En reconnaissant que la lutte contre le racisme nécessite de travailler en tandem.



Équité et justice :

En reconnaissant que le travail de lutte contre le racisme exige le courage de découvrir les injustices et d'y remédier.



Humilité :

En gardant les pieds sur terre, en écoutant et en amplifiant les voix de la communauté, et en connaissant nos limites.



Droits de la personne :

En reconnaissant l'importance de la protection des droits de la personne dans la lutte contre le racisme.



Reconnaissance :

Que le respect est un principe essentiel pour s'engager auprès des individus, des groupes, des organisations et des institutions.



Transparence :

En veillant à ce que nous restions responsables devant les communautés avec lesquelles nous nous engageons.

Orientation stratégique

Les communautés historiquement marginalisées à travers le pays continuent à exiger, à juste titre, un traitement équitable et l'endossement de la responsabilité de la discrimination et du racisme systémique auxquels elles sont confrontées. Le besoin de dialogue, d'éducation et de changement de politique reste une priorité urgente, en vue de créer les conditions nécessaires à la réalisation du potentiel de chaque individu au Canada. La FCRR a un rôle important à jouer, et nos orientations stratégiques 2020-2023 témoignent de la manière dont elle a entrepris ces efforts.

1. La FCRR catalyse les groupes et les organisations communautaires - par le soutien et le lancement d'efforts et d'initiatives qui développent, partagent et appliquent les connaissances et l'expertise - d'éliminer le racisme et toutes les formes de discrimination raciale dans la société canadienne.
2. La FCRR rassemble des réseaux stratégiques de partenaires allant du gouvernement et des institutions publiques au monde universitaire et aux instituts de recherche, en passant par les organisations communautaires, afin de mener à bien ses mandats et de créer des opportunités pour les dirigeants, les groupes et les organisations de se connecter et de créer des synergies dans tout le pays.
3. La FCRR renforcera son rôle de leader afin d'accroître la durabilité organisationnelle, de mettre en œuvre efficacement son plan stratégique et de se positionner pour assumer un rôle de leader national dans l'élimination du racisme au Canada.





Spectacle de West Can Folk lors de l'événement de lancement du bureau du Québec de la FCRR en septembre 2022



Objectif stratégique : Catalyser

Soutenir le travail des communautés et des organisations

Le travail de lutte contre le racisme commence à la base. Ce sont les individus et les groupes communautaires qui sont toujours les premiers à être confrontés au racisme et à la haine et ils sont idéalement placés pour contribuer au développement de solutions efficaces. La FCRR fournit un financement et d'autres formes de soutien pour alléger le fardeau, tout en aidant les communautés et les organisations à renforcer leurs propres efforts. Grâce à des subventions, à l'éducation, à des campagnes en ligne, à l'engagement, à des consultations et bien plus encore, la FCRR offre aux initiatives locales les outils dont elles ont besoin pour lutter contre le racisme et la haine dans leur propre environnement.

Le Fonds national de lutte contre le racisme

Le Fonds national de lutte contre le racisme (FNLR) est l'un des plus importants programmes de fonds contre le racisme au Canada. En octobre 2022, la FCRR a annoncé les récipiendaires des bourses du fonds de cette année. Plus de 2,5 millions de dollars en bourse ont été partagés entre des groupes communautaires canadiens et des organismes sans but lucratif, pour soutenir le développement d'événements et de programmations dédiés à lutter contre les barrières raciales, promouvoir l'éducation et la recherche, sensibiliser le public et faire croître une harmonie interculturelle.


Les bourses ont été présentées à une grande variété d'organisations à travers le pays en deux volets : Projets et événements/Initiatives de jeunes. Les récipiendaires incluent des groupes culturels, des programmes de santé, des commissions scolaires, des associations pour les réfugiés, des organisations artistiques, des festivals, des galeries, des sociétés historiques, des projets dirigés par des jeunes et bien plus.

Cette année, chaque région du pays a été représentée. De la Colombie-Britannique à Terre-Neuve-et-Labrador, en passant par le Nunavut et le sud de l'Ontario, les initiatives allaient de mettre fin à la haine anti-asiatique et soutenir



Services aux immigrants et réfugiés durant le Festival DiverseCity de l'Î.-P.-É., financé par la FCRR en 2022.

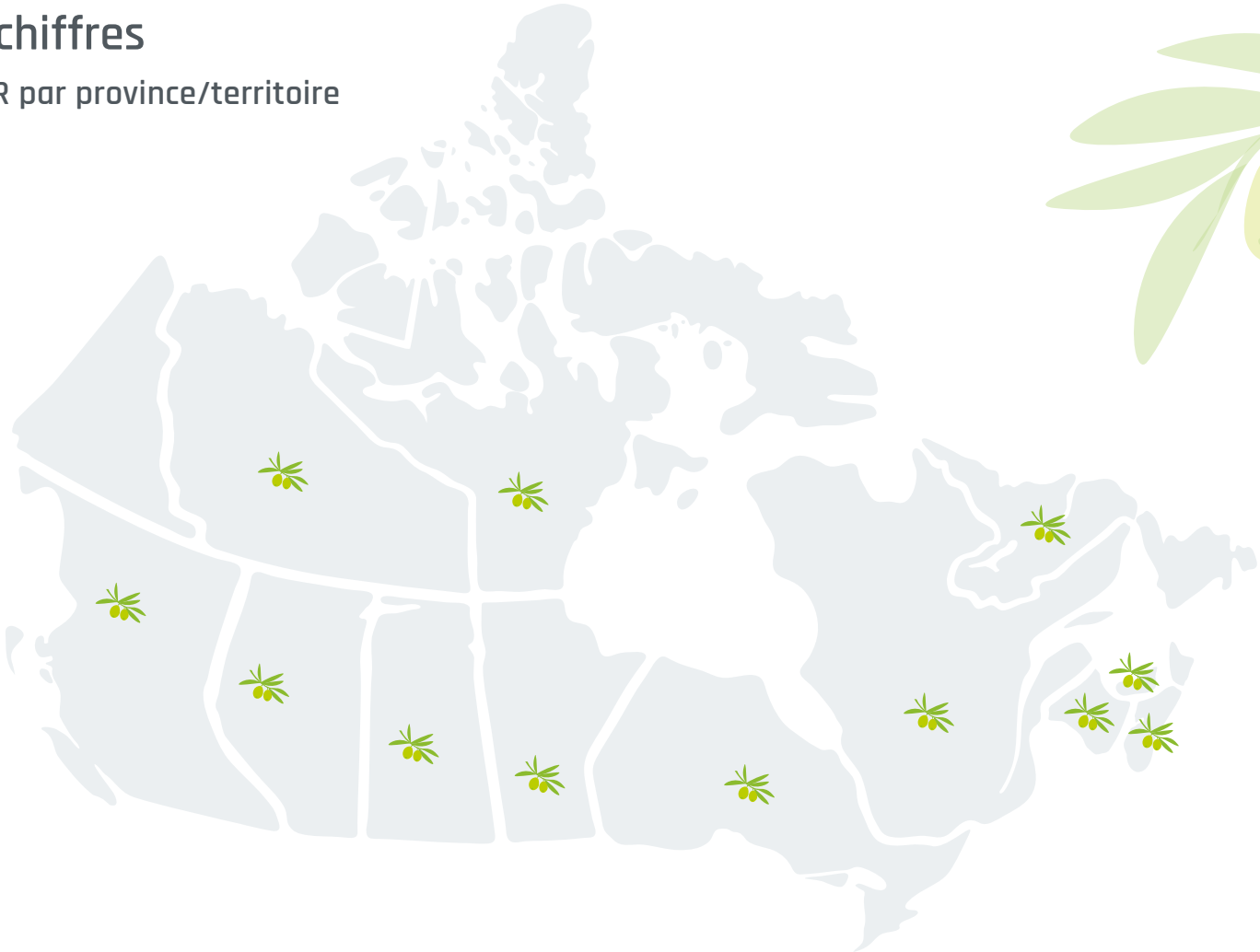
les nouveaux arrivants, à de l'activisme communautaire et des médias sociaux. Tous les projets reflétaient l'état de l'activité antiraciste au Canada et des façons novatrices de le combattre. Cette année, la FCRR a financé 189 initiatives de lutte contre le racisme, une augmentation par rapport au 38 de l'année 2021-2022.



« C'était l'une des meilleures conférences auxquelles j'ai assisté. Elle était diverse dans la participation, le personnel et la programmation, ce qui est quelque chose que l'on ne voit pas souvent, même si tout le monde aime les mots à la mode "diversité et inclusion." » – Participant au laboratoire pour les jeunes

La FCRR en chiffres

Initiative du FNLR par province/territoire



| Fonds national de lutte contre le racisme en 2022-2023 | | | | |
|--|--------------------|------------------------------|----------------------------|-------------------------|
| | Nombre de demandes | Demande de financement en \$ | Nb d'initiatives financées | Financement remis en \$ |
| Projets | 586 | 59 074 153 \$ | 17 | 1 007 510 \$ |
| Événements/Jeunes | 590 | 17 497 929 \$ | 172 | 1 517 394 \$ |

Initiatives du FNLR par sujet



Antiracisme/
Antihaine



Diversité culturelle/
Inclusivité



Enjeux
autochtones



Femmes



Diversité de
genre



Réfugiés et nouveaux
arrivants



Soins de santé/
Santé mentale



Équité en emploi/
Éducation



Enjeux légaux/
Politiques

Initiatives du FNLR par type d'activité



Programmation par
ou pour les jeunes



Défense des droits
des communautés



Conférence/
Symposium/Étude/
Projet



Médias numériques/
Médias sociaux



Ateliers/Séries/
Stages



Applications/Outils
de rapport



Festival/Expérience
culturelle



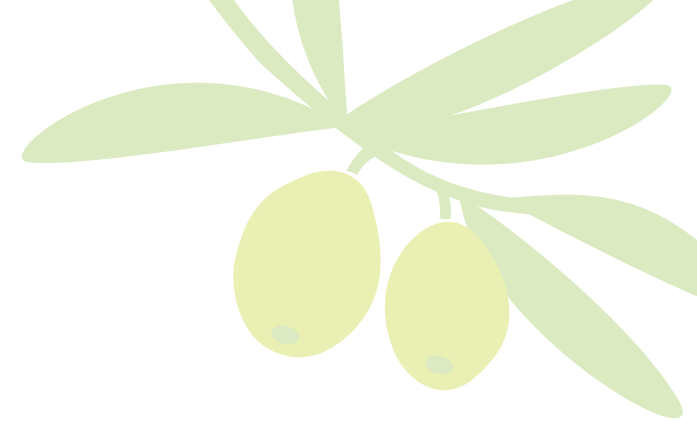
Liste de récipiendaires du FNLR - Projets

- The Association of Black Social Workers
- Bangladeshi-Canadian Community Services
- BIPOC USHR (demande en collaboration avec The Cooper Institute comme fiduciaire)
- Canadian Council for Refugees
- Chinese Canadian National Council – Toronto Chapter (Partenaire fiduciaire caritatif : Ontario Council of Agencies Serving Immigrants)
- Coalition of Muslim Women of K-W
- Council for the Advancement of African Canadians in Alberta
- Equitas – International Centre for Human Rights Education
- Fondation communautaire de la Péninsule acadienne
- Friends of Simon Wiesenthal Center for Holocaust Studies
- Isaksimagit Inuusirmi Katujjiqatigiit Embrace Life Council
- John Humphrey Centre for Peace and Human Rights
- Métis Nation of Canada
- Stardale Women’s Group
- Tawheed Community Centre (opère sous le nom légal Salaheddin Islamic Centre inc.)
- Wolastoqey Nation au Nouveau-Brunswick
- Yellowhead Indigenous Education Foundation

Liste de récipiendaires du FNLR – Événements et Initiatives de jeunes

- Afacte Charity Foundation – Canada
- Afri-Can Alliance International – 2 programmes
- African Canadian National Coalition against hate, oppression and racism (ANCHOR) – 2 programmes
- African Canadian Seniors Network
- African Women Acting
- Afro Centre for the Arts
- Afromusée
- AIDS Committee of Ottawa
- Alabaster Heart Missions International inc.
- Alberta Black Therapists Network – African Caribbean Integrated Wellness Services
- Alberta Chinese Cultural Education Society
- Albion Neighbourhood Services
- Alter-Action Jeunesse
- Anglican Diocese of Ottawa
- Asian Heritage Society of Manitoba
- Asian Heritage Society of New Brunswick
- Asian Policy Professionals Network
- Association des parents et amis des victimes du génocide contre les Tutsis du Rwanda (PAGE-Rwanda)
- The Association for Canadian Studies
- Association Initiatives Afro-Canadiennes du Nouveau-Brunswick
- Association of Black Social Workers
- Bangladesh Centre & Community Services
- Battle of the Arts NB
- Battlefords Regional Community Coalition
- BC Native Women’s Association
- Black Business and Professional Association
- The Black Council of Windsor-Essex
- Black Cultural Society of Prince Edward Island
- Black Health Alliance
- Black Lives Matter Society YYC
- Black Screen Office
- Black Women Business Network
- Black Lives Matter Sudbury
- B’nai Brith Canada
- La Boîte interculturelle
- Broadbent Institute
- Camer Social Club
- Canada For Africa Group
- Canadian Artists’ Representation/Le Front des artistes canadiens
- Canadian Association of Schools of Nursing
- Canadian Centre for Diversity and Inclusion
- Canadian Centre for Gender and Sexual Diversity
- Canadian Clay and Glass Gallery
- Canadian Interfaith Conversation
- Canadian Youth Champions
- Carion Fenn Foundation

- Carrefour jeunesse-emploi de Côte-des-Neiges
- Casey House Foundation
- CEED Concordia
- Centre culturel afro-canadien de Montréal
- Centre de Recherche-action sur le vivre-ensemble
- Centre for Independent Media & the Arts
- Centre international de documentation et d'Information haïtienne, caribéenne et afro-canadienne
- Centre Kapwa
- Chinatown Transformation Collaborative Society
- Chinese Canadian Military Museum Society
- Chinese Cultural Association of New Brunswick
- Chinese Cultural Centre of Greater Toronto
- Coastal Research, Education, and Advocacy Network
- Communauté BlackEstrie
- Community Foundations of Canada
- Compagnie Théâtre Créole
- Corporation de développement économique de Montréal-Nord
- Council of Nigerian Professionals Inc.
- Counterstory Conversations
- Cross Cultural Walking Tours
- Dare to be Youth Charity
- Developing Young Leaders of Tomorrow Today
- District School Board of Niagara
- Edmonton Federation of Community Leagues
- Edmonton Japanese Community Association
- Egale Canada
- Elmwood Community Resource Centre
- Ethnik Festivals Association
- Family Support and Care Services Centre
- Femmes en Emploi
- Filipino Canadian Lawyers Network
- Fondation Dynastie
- FOCAS Canada – Foundation for Oromian Culture, Education and Arts Services
- Future of Good Media Inc.
- Quebec Public Interest Research Group at McGill (QPIRG)
- Halton Black History Awareness Society (HBHAS)
- Hispanic Canadian Arts and Cultural Association
- Hua Foundation
- immiGrand
- Institute for Research and Education on Race Relations
- International Rwanda Youth for Development (IRYD)
- The Iscream
- Jane Alliance Neighbourhood Services
- Jean Augustine Centre for Young Women's Empowerment
- JIA Foundation
- JIAS/Jewish Immigrant Aid Services – Toronto
- Kabangka
- KAIROS: Canadian Ecumenical Justice Initiatives
- Kina8at
- Kingdom Acts Foundation
- Korean Canadian Scholarship Foundation
- Korean Social Services Centre
- Kwe! À la rencontre des peuples autochtones
- Latincoover Cultural & Business Society
- London Black History Coordinating Committee C/O London Cross Cultural Learner Centre
- London Muslim Mosque
- Ma'mo'weh Wii'soo'ka'tiwin Foundation
- Maison de jeunes de Saint-Léonard
- McGill University – School of Social Work
- Metropolitan Community Church of Toronto
- Michaëlle Jean Foundation



- Milton Community Resource Centre
- Moksha Canada Foundation
- Mon Afrique À Lanaudière
- MTL sans profilage
- Muslim Advisory Council of Canada
- Muslim Women of Vaughan
- National Association of Japanese Canadians – Greater Toronto Chapter
- National Zakat Foundation (Nisa Homes est une filiale de l'organisation)
- Newcomer Women's Services Toronto
- Nigerian Association of London and Area
- Ninandotoo Anti-Racism Society
- Northern Alberta Institute of Technology
- Northern Nishnawbe Education Council
- Northern Village of Beauval
- Nova Scotia Human Rights Commission
- Ontario Council of Agencies Serving Immigrants
- OCCA Communities Association
- Ontario Heritage Trust
- Operation Black Vote Canada
- Ottawa Catholic School Board
- La Passerelle-Intégration et Développement Économique
- Programme Jeunesse Ici Corp.
- Qalipu Cultural Foundation
- Racine Croisée Solidarité SAWA
- The Reading Partnership
- Realize Your Potential Youth Society of Alberta
- Richmond Multicultural Community Services
- Rittenhouse: A New Vision
- Saskatoon Open Door Society
- Sayaspora
- Sheltering International Organisation
- Sisters in Sync
- Skeena Diversity Society
- Skills for Change of Metro Toronto
- Solid State Community
- Somali Canadian Association of Etobicoke
- South Asian Legal Clinic of British Columbia
- South Western International Film Festival
- Southwest Ontario Aboriginal Health Access Centre
- Stardale Women's Group
- Supre Good
- Thames Valley District School Board – Mary Wright Public School
- Thames Valley District School Board – Sir Wilfrid Laurier Secondary School
- Tools Of Empowerment for Success
- Toronto Community Benefits Network
- Toronto Metropolitan University
- Toronto Reel Asian International Film Festival
- UBUNTU Human Rights International
- Union of British Columbia Indian Chiefs (Nesika est notre fiduciaire caritatif)
- University of Alberta
- University of Victoria – School of Indigenous Governance
- Urban Alliance on Race Relations
- Vancouver Asian Film Festival
- Vancouver International Black Film Festival
- Vernon & District Immigrant and Community Services Society (VDICSS) – 2 programmes
- The West Island Black Community Association
- Wise Group Non-Profit
- Young Women's Leadership Network (sous le nom d'opération Platform)
- Youth Climate Lab
- Youth Troopers for Global Awareness



« Je comprends que le changement puisse être effrayant, mais l'égalité ne doit pas l'être. »

— Manda Hugon, artiste autochtone participant, projet de murale Chilliwack

Un projet de murale contre le racisme soutenu par la FCRR à Chilliwack, au centre-ville, dans le but de sensibiliser le public à la diversité culturelle de la Colombie-Britannique, de raconter visuellement les histoires vécues par les groupes minoritaires raciaux, et de soutenir les arts et la culture autochtones ainsi que les entreprises locales dirigées par des immigrants.



Vidéos de la campagne « Bloquons la haine »

Cette campagne qui suscite la réflexion souligne l'urgence de lutter contre les préjugés en ligne, à travers des vidéos de femmes courageuses partageant leurs expériences en tant que victimes de discours de haine en ligne. La dernière vidéo de la série a été lancée en juin 2022, pendant le Mois de l'histoire des Autochtones, et mettait en lumière les expériences d'une journaliste autochtone.

La campagne #BloquonsLaHaine est accessible via les comptes Facebook, Instagram, LinkedIn et Twitter de la FCRR et de YWCA Canada.



FCRR Québec

En janvier 2022, la FCRR a ouvert un bureau au Québec afin de mieux répondre aux besoins culturels uniques de la province. Doté d'une équipe de Québécois, le bureau collabore avec des centaines de personnes, de communautés et d'institutions sur des sujets tels que la vérité et la réconciliation, les municipalités inclusives et la lutte contre la haine. Les recherches clés de cette année ont porté sur les victimes de la haine, les fournisseurs de services et le contexte juridique.

En 2022-2023, la FCRR Québec a continué à renforcer ses liens entre les gouvernements, les entreprises, les organisations et les particuliers. En organisant et en facilitant des événements spéciaux et des discussions de haut niveau, le bureau s'affirme comme une ressource importante en matière d'antiracisme, tout en mettant en lumière des initiatives québécoises innovantes à l'échelle nationale.



Objectif stratégique : Rassembler

Planter des graines et porter fruit

Rassembler les gens est l'une des meilleures façons d'encourager le respect mutuel et la compréhension. En préparant le terrain et en semant les graines d'un dialogue ouvert et honnête dans des espaces sécurisés et propices, la FCRR contribue à faire surgir le changement au sein d'un environnement partagé d'apprentissages et d'actions, en vue d'un avenir meilleur et plus équitable pour tous.

En 2022-2023, la FCRR a contribué au développement et au lancement de programmes régionaux et nationaux visant à encourager la compréhension, l'engagement et le soutien mutuel. En complément des efforts déjà déployés au niveau local, les initiatives de la FCRR portent leurs fruits lorsqu'il s'agit de lutter contre le racisme par le biais de l'éducation, tout en offrant des opportunités aux personnes et aux groupes de se connecter autour de préoccupations communes.

Au cours des dernières années, le travail de la FCRR visant à améliorer et à garantir l'équité raciale a également permis à ses équipes d'acquérir une expertise considérable dans le soutien aux organisations qui mettent en œuvre des pratiques antiracistes sur leur lieu de travail et au sein de leurs communautés.



Connecter en ligne

Les webinaires et tables rondes virtuelles sont devenus l'une des façons les plus efficaces de connecter avec les écoles, communautés, académies, gouvernements, forces de l'ordre et autres. Avec les années, la FCRR a hébergé ou

participé à un grand nombre d'événements, pour des publics divers, explorant les vastes enjeux entourant le racisme et les narratifs basés sur la haine, tout en examinant certains défis spécifiques, comme l'école à la maison.



Ateliers antiracistes

En 2022-2023, la FCRR a proposé de nombreux ateliers virtuels sur l'antiracisme à des organisations à travers le Canada, dans le but de sensibiliser davantage au racisme, qu'il soit manifeste ou subtil. Chaque atelier sur l'antiracisme est une session virtuelle de trois heures qui explore les définitions, les théories et les cadres permettant de lutter contre le racisme, les préjugés, la discrimination, l'oppression et les privilèges au Canada.

Les ateliers fournissent un espace sûr pour des discussions sur l'équité, la race et les droits de l'homme, tout en aidant les participants à naviguer entre différents points de vue, dynamiques de pouvoir et conflits. Le contenu est expérientiel et chaque atelier est animé par des facilitateurs qualifiés ayant une expertise en matière d'antiracisme.

En 2022-2023, 15 organisations au niveau local, régional et national ont participé aux ateliers sur l'antiracisme de la FCRR.



Tournées régionales de la FCRR

Dans le cadre de ses efforts continus de sensibilisation, la FCRR passe souvent du temps sur la route à rencontrer des organisations culturelles régionales, des leaders antiracistes et d'autres acteurs. En mai 2022, la FCRR était à Winnipeg, où son personnel a tenu des réunions durant l'heure du dîner et du souper avec des organisations communautaires locales, tout en participant à une table ronde lors du lancement de l'exposition « Sous le racisme : Un défi pour nos pensées » au Musée canadien pour les droits de la personne.

En juillet, la FCRR s'est rendue à Halifax pour des rencontres avec les communautés africaines de la Nouvelle-Écosse, autochtones et religieuses, incluant une visite au North Preston Community Centre et une tournée de la communauté aux alentours. North Preston est la communauté autochtone noire la plus vieille et la plus grande autant en Nouvelle-Écosse qu'au Canada.



Sommet pancanadien des communautés noires et table ronde sur les droits humains

Le directeur général et des membres du personnel de la FCRR ont participé au sommet pancanadien des communautés noires du 28 au 31 juillet 2022 à Halifax. Durant le sommet, organisé par la Fondation Michaëlle Jean, la FCCR, en partenariat avec la Commission des droits de l'homme de la Nouvelle-Écosse, a présenté une table ronde sur les droits humains, centrée autour de trois cas clés en lien avec les droits humains en Nouvelle-Écosse, lors de laquelle les méthodes de défense utilisées par la communauté pour influencer le résultat ont été examinées. L'événement sur les droits humains durant le sommet a engendré des discussions fructueuses et une vidéo explorant les barrières aux droits humains à travers le pays.



Tracer la voie de l'avenir : lutter contre le racisme au Québec

Cet événement de style réception a réuni plus de 100 personnes. Les invités se sont joints à la FCRR et à ses partenaires locaux pour discuter de leurs parcours collectifs et de leurs collaborations dans les efforts antiracistes au Québec. Cet événement a permis à la FCRR de développer des relations plus solides avec plusieurs partenaires autochtones au Québec, tout en renforçant les partenariats de la FCRR avec les municipalités de la province. Cet événement a également solidifié l'équipe de la FCRR Québec en tant que ressource importante sur les questions liées aux efforts antiracistes dans la province.





Mois du patrimoine sikh : Célébrer l'héritage et l'activisme des Canadiens d'origine sikhe

En partenariat avec Sikh Heritage BC, la FCRR a organisé un webinaire lors du Mois du patrimoine sikh au Canada. Le webinaire comprenait une présentation sur des objets du Sikh Heritage Museum of Canada et mettait l'accent sur le pouvoir du patrimoine et de l'histoire dans la lutte contre le racisme. Après la présentation, Sharanjit Kaur Sandra, co-conservatrice du Sikh Heritage Museum, et Imroze Singh Deol, conservateur d'art pour Sikh Heritage BC, ont participé à une discussion informelle sur les intersections de la foi sikhe, de l'oppression et de l'antiracisme.



Bonjour Chai Live : Un balado en direct enregistré en partenariat avec la FCRR

Le 25 juin 2022, en partenariat avec le Jewish Living Lab, la FCRR a organisé un balado en célébration du Mois du patrimoine juif au Canada. Le balado explorait l'identité d'un groupe minoritaire au sein d'un autre groupe minoritaire et mettait en vedette des Canadiens juifs qui ont partagé leurs perspectives sur leur identité dans les arts et les médias.

Le balado abordait des sujets tels que l'exode oublié des Juifs séfarades, leur riche patrimoine culturel et pourquoi il est important que leurs voix soient entendues. Cela a été suivi d'une discussion informelle avec Avi Finegold, Ilana Zackon et David Sklar sur l'importance de la représentation juive dans les arts et les médias.





Campagne pour le Mois du patrimoine juif

La FCRR a travaillé avec l'équipe de l'Ontario Jewish Archives et du Centre for Jewish Studies de l'Université de York pour le développement de sa campagne du Mois du patrimoine juif. La FCRR a également collaboré avec Bonfire Originals pour la production d'une série de courtes vidéos et a élaboré une série de cartes infographiques pour les médias sociaux.

Les infographies étaient partagées chaque jour de la semaine sur Twitter et une fois par semaine sur toutes les autres plateformes (Facebook, LinkedIn, Instagram). Les vidéos étaient publiées plusieurs fois sur Twitter et une fois sur toutes les autres plateformes. La FCRR a également diffusé des publicités payantes sur Facebook pour les vidéos pendant une semaine complète. Les vidéos ont généré une portée dix fois supérieure à celle des autres contenus de la FCRR, ainsi que davantage d'interactions et d'engagement. Les « Reels » Instagram ont également permis d'élargir la portée de la FCRR à un public plus large.



Panel pour le Mois du patrimoine asiatique : l'expérience authentique des Canadiens d'origine asiatique au cinéma

En célébration du Mois du patrimoine asiatique, la FCRR a organisé un webinaire avec des réalisateurs asiatiques et sud-asiatiques. Animé par Sook-Yin Lee et avec la participation des panélistes Agam Darshi, Sandi Rankaduwa et Warren Sonoda, ce panel a exploré des sujets allant de la représentation à la narration en passant par les alliances. Teresa Woo-Paw, présidente de la FCRR, a ouvert et clôturé le webinaire.





Mohawk Institute Indian Residential School

En partenariat avec le Woodland Cultural Centre, la FCRR a parrainé une visite virtuelle d'un ancien pensionnat mohawk dans le sud de l'Ontario. Les visites ont eu lieu les 6 octobre 2022, 7 février et 8 mars 2023, avec plus de 500 participants au webinaire. La programmation s'est concentrée sur les 140 ans d'histoire de l'Institut Mohawk, comprenant une visite des dortoirs, de la cafétéria, de la buanderie et des salles de classe, ainsi que des témoignages de cinq anciens élèves.



Canadian
Race Relations
Foundation

Fondation
canadienne des
relations raciales

CÉLÉBRATION DU MOIS DE L'HISTOIRE DE L'ISLAM

JOIGNEZ-VOUS À NOUS POUR CET
ÉVÉNEMENT EN PERSONNE OU
VIRTUELLEMENT

LE 25 OCTOBRE 2022, DE 18H À 20H

LES HISTOIRES SONT



POUR NOTRE
SUPER POUVOIR

Furqan Mohamed



ÉCRIVAIN, POÈTE,
ET JOURNALISTE

Moska Rokay



ARCHIVISTE POUR
LES ARCHIVES DES
MUSULMANS DU
CANADA

Mohamed Shaheen



FONDATEUR DU SILK
ROAD INSTITUTE

Anver M. Emon



PROFESSEUR DE
DROIT ET
D'HISTOIRE DE
L'UNIVERSITÉ DE
TORONTO

Moderatrice:

Reyhana Patel



MEMBRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE
LA FCRR

Mois de l'histoire islamique : Événement « Les histoires sont notre super pouvoir »

Un événement national hybride a eu lieu le 25 octobre 2022 au Japanese Canadian Cultural Centre, pour célébrer le Mois de l'histoire islamique. Reyhana Patel d'Islamic Relief Canada a animé une présentation et une discussion modérée avec les panélistes Anver Emon, Furqan Mohamed, Moska Rokay et Mohamed Shaheen.



Le Mois de l'histoire des Noirs



L'équipe des programmes de la FCRR a lancé le Mois de l'histoire des Noirs avec une projection du film « Black Ice » à Montréal, suivie de projections à Winnipeg et à Halifax. Chaque projection était suivie d'une discussion en

panel avec des acteurs locaux du sport, notamment Georges Laraque, le premier joueur de la LNH noir au Canada, qui est également le père de deux joueurs de la LNH, ainsi qu'Adinah Sheppard, une jeune fille noire de 14 ans qui représente l'avenir du hockey.

À Winnipeg, la projection a eu lieu en partenariat avec la campagne Anti-Racism in Sports. L'événement a présenté un intervenant jeune et captivant et a attiré un public diversifié au Musée canadien des droits de la personne. La soirée a mis en valeur l'engagement fort de la FCRR en faveur du soutien public au travail antiraciste dans le hockey, tout en offrant aux acteurs du hockey une plateforme pour identifier des actions concrètes au sein du sport.

À Halifax, la projection a eu lieu en partenariat avec le Musée canadien de l'immigration. Étant donné la longue histoire du hockey en Nouvelle-Écosse, l'événement était axé sur la reconnaissance des efforts passés, l'identification des travaux en cours et la vision des prochaines étapes pour la communauté du hockey. Le panel était composé d'acteurs importants du hockey, dont l'ancien directeur général de Hockey Nouvelle-Écosse et joueur de hockey canadien, John Paris Jr. Grâce à des événements comme celui-ci, la FCRR sensibilise davantage son travail dans la région de l'Atlantique tout en établissant des relations stratégiques clés.



FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Laboratoire jeunesse

2023

POUR LES JEUNES, PAR LES JEUNES.



Laboratoire pour les jeunes : renforcer les capacités et favoriser la collaboration chez les leaders antiracistes actuels

Du 24 au 26 mars 2023 à Toronto, l'équipe des programmes de la FCRR a organisé et lancé son premier laboratoire antiraciste pour les jeunes, avec le soutien de l'équipe du Québec. Cet événement de trois jours a donné aux jeunes leaders de partout au Canada l'occasion d'améliorer leur capacité à soutenir ou à développer des initiatives antiracistes. Les participants ont participé à des ateliers animés par des jeunes et conçus par leurs pairs. Cet événement de trois jours a offert un espace immersif et dynamique dans lequel les jeunes leaders ont pu se connecter les uns aux autres, acquérir de nouvelles compétences et partager leur travail antiraciste.

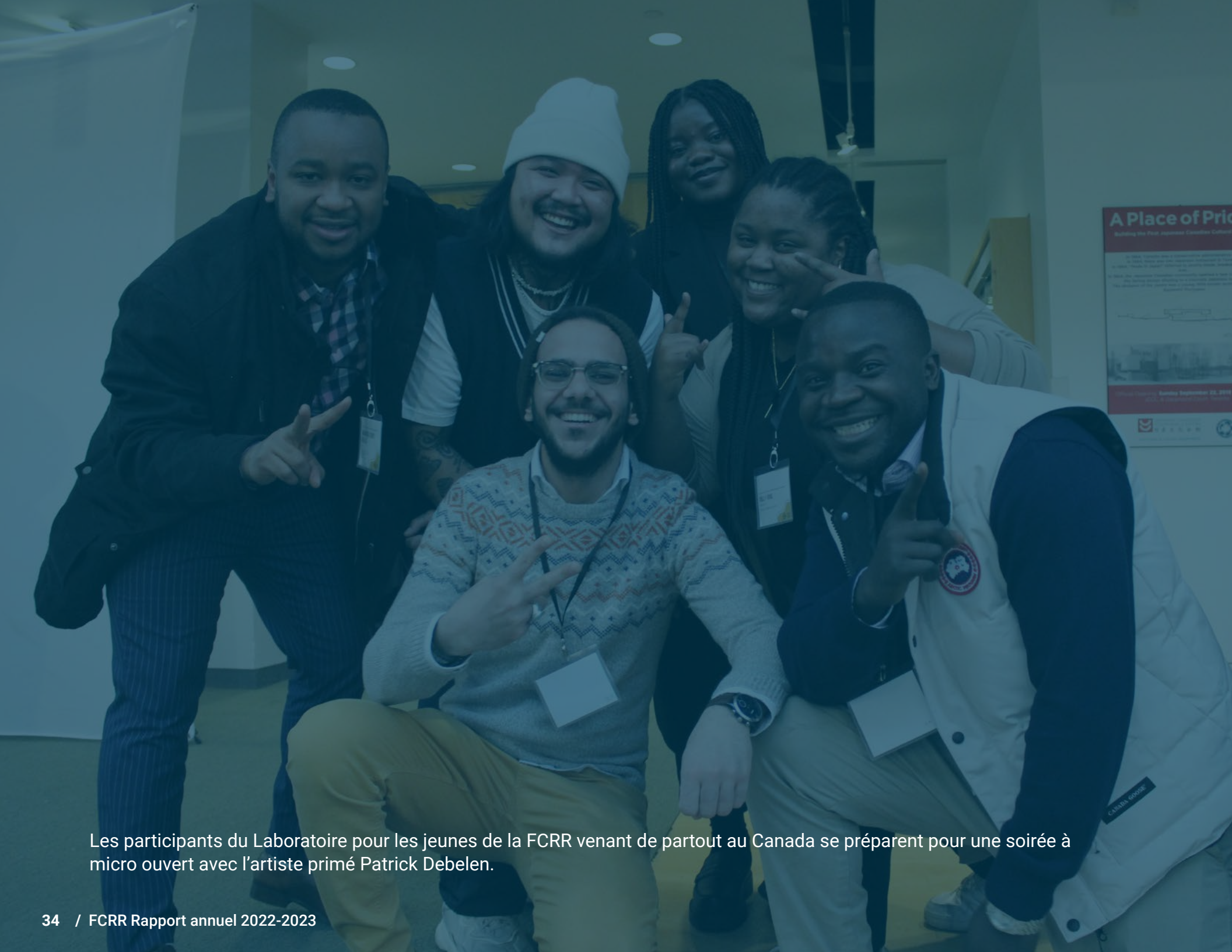


Prises de parole de la FCRR

Tout au long de l'année, le personnel de la FCRR a interagi avec des organisations luttant contre le racisme et la haine partout au pays. En 2022-2023, le personnel a effectué plus de 70 allocutions et consultations. Voici certains exemples :

- Atelier « Intensive Public Appointments », ACCT Leadership Institute – Avril 2022
- Webinaire « Celebrating the Legacy and Activism of Sikh Canadians », Visite virtuelle du Sikh Heritage Museum – Avril 2022
- « The State of Hate in Canada », panel de discussion, Progress Summit 2022 – Avril 2022
- Table ronde des chefs de police sur le groupe de travail sur les crimes haineux au Canada – Dates variées
- Présentation, commémoration officielle du génocide des Tutsis au Rwanda – Avril 2022
- « Inclusion, Diversity, Anti-Racism, Equity and Accessibility », Sommet national sur la culture : L'avenir des arts, de la culture et du patrimoine au Canada – Mai 2022
- Réunion des présidents du portefeuille du Patrimoine canadien – Mai 2022
- Événement du 20e anniversaire du Mois du patrimoine asiatique, Secrétariat fédéral de lutte contre le racisme – Mai 2022
- La montée de l'extrémisme violent à motivation idéologique au Canada (étude de la FCRR), Comité permanent de la sécurité publique et nationale de la Chambre des communes – Mai 2022
- « Anti-racism, Equity, and Inclusion (AREI): Opportunities for Municipal Leadership », Fédération canadienne des municipalités / FCRR – Mai 2022
- Groupe de travail sur l'examen de la Loi sur l'équité en matière d'emploi – Mai 2022
- Série de conférences « Image & Identity, The Power of Image », Massey College x Musée Aga Khan – Mai 2022
- Épisode de balado « Bonjour Chai Live! » en collaboration avec Canadian Jewish News – Mai 2022
- Épisode de balado sur l'immigration et le racisme dans La Gazette de la Mauricie – Mai 2022
- « Authentic Asian Canadian Storytelling in Film », Mois du patrimoine asiatique, Téléfilm / Office national du film du Canada / FCRR – Mai 2022
- « A Conversation on Building an Anti-Racist Organization », Centre des sciences de l'Ontario – Mai 2022
- « Systemic Racism in Policing and the Role of Impacted Communities », ACCT Foundation – Mai 2022
- Lancement de l'exposition « Sous le racisme », Musée canadien pour les droits de la personne – Mai 2022
- Marche et panel de discussion pour commémorer l'anniversaire de l'attaque contre la famille Afzaal à London, Ontario – Juin 2022
- Symposium virtuel contre la haine envers les Asiatiques de RISE Tribe – Juin 2022
- « Where do hate crimes come from and what is to be done? », Débat ouvert avec David Moscrop, épisode de balado – diffusé en juin 2022
- Table ronde sur les droits humains, Sommet pancanadien des communautés noires – Juillet 2022
- Conférence annuelle sur les crimes haineux de la Police de York – Septembre 2022
- « Charting the Path Forward: Combating Racism in Quebec » – Septembre 2022
- Séances d'information sur le rapport de la FCRR : « Reimagining a path to support all Canadians: A review of services for victims of hate in Canada » – Septembre 2022
- Les histoires sont notre super pouvoir : célébration du Mois canadien de l'histoire islamique, Institut d'études islamiques,

- Université de Toronto
 - Octobre 2022
- Symposium pour le 75e anniversaire des droits humains, National Association of Japanese Canadians – Octobre 2022
- « The Path Forward: Creating Equitable, Diverse and Inclusive Police Organizations », Association canadienne des chefs de police, conférence sur la diversité et l'inclusion – Octobre 2022
- CRTC Café (Mois canadien de l'histoire islamique), comité sur l'inclusion et la diversité du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) – Octobre 2022
- Présentation, Seneca College en travail social – Novembre 2022
- Pfizer Canada – Novembre 2022
- Présentation à la CASSA AGM – Novembre 2022
- « Reimagining a path to support all Canadians: A review of services for victims of hate in Canada », Resilience BC, division du multiculturalisme et de lutte contre le racisme – Novembre 2022
- « Humour, Hate, and Harm: Equality and Free Speech after Ward v Quebec », conférence de l'Université McGill, session sur les droits humains et les impacts sur les humains
 - Novembre 2022
- « Digital Policy Rounds : Polarization & Radicalization », un panel de discussion sur l'augmentation des crimes haineux au Canada et les mouvements mondiaux de radicalisation et d'extrémisme violent de longue date, souvent facilités par notre écosystème numérique. – Novembre 2022
- « ReconciliAction and Indigenous Cultures in Dialogue », Office national du film du Canada / FCRR – Décembre 2022
- Conférence sur la diversité et l'inclusion de la police de Peel – Décembre 2022
- 7e forum annuel sur les droits humains du Service de police d'Ottawa – Décembre 2022
- Racial Justice Summit 2022 – Décembre 2022
- Commémorations de l'attaque de la mosquée de Québec et de l'intrusion dans la mosquée de Montréal en ouverture de la Semaine de sensibilisation Musulmane – Janvier 2023
- 18e Conférence annuelle de l'Institut canadien sur la gouvernance des sociétés d'État – Janvier 2023
- Présentation sur l'islamophobie à l'Hôtel de Ville de Montréal – Janvier 2023
- Visionnement et panel de discussion sur « Black Ice » – Février 2023
- Présentation « Black disabilities: Linking anti-racism, inclusive feminism and inclusive antiableism », – Février 2023
- « Public Intimacy », panel de discussion sur la haine, le racisme et l'antisémitisme, Musée du Montréal juif – Février 2023
- Présentation du projet des municipalités, REMIRI – Février 2023
- Conférence sur les crimes haineux, Faculté de droit de l'Université Western Ontario – Février 2023
- Panel de discussion, conférence sur la sécurité de la recherche à l'Université de Waterloo – Février 2023
- Forum virtuel de la journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, Secrétariat fédéral de lutte contre le racisme, département du Patrimoine canadien – Mars 2023
- « Law and Social Justice: Writing a Joint Narrative Federation », panel des avocats canadiens d'origine asiatique – Mars 2023
- « De l'obscurité à la lumière : célébrer et reconnaître », cérémonie de clôture du Mois de l'histoire des noirs, ville de Montréal – Mars 2023
- « Defining Canada : The Role of Migration in Shaping our Identities », panel au congrès international Métropolis, Ottawa – Mars 2023



Les participants du Laboratoire pour les jeunes de la FCRR venant de partout au Canada se préparent pour une soirée à micro ouvert avec l'artiste primé Patrick Debelen.



Objectif stratégique : Renforcer le leadership

Le racisme ne disparaîtra pas en un jour, mais grâce à l'engagement des militants, des leaders communautaires et des Canadiens ordinaires, nous faisons tous d'énormes progrès. En regardant vers l'avenir et en jouant également un rôle de leader d'opinion, la FCRR cherche à former une nouvelle génération d'agents de changement en fournissant aux individus, aux groupes et aux communautés les outils dont ils ont besoin pour transformer les récits et les comportements liés à la race.

Grâce à des partenariats, des recherches, des groupes de travail et bien d'autres initiatives, la FCRR est à l'avant-garde pour trouver des solutions durables et équitables aux relations raciales, tout en contribuant à façonner une société plus juste et inclusive.



Groupe de travail national sur les crimes haineux

Lancé en mars 2022 et issu d'un partenariat entre la FCRR et la Table ronde nationale des chefs de police de la GRC, le groupe de travail sur les crimes haineux (GTCH) a réalisé des progrès considérables au cours de sa première année. Soutenu par la FCRR, le GTCH est un consortium qui vise à accroître la sensibilisation à l'ampleur, à la nature et à l'impact des crimes haineux à travers le Canada. Il se concentre sur l'élaboration de normes nationales pour la formation, la collecte de données, ainsi qu'une meilleure compréhension de l'engagement communautaire et des besoins des victimes. Dans les années à venir, les responsables de la police municipale, provinciale, fédérale et autochtone continueront de travailler aux côtés de la FCRR pour développer des solutions réfléchies afin de lutter contre ces crimes et d'en atténuer les effets.



Sous le racisme : Un défi pour nos pensées



En 2022-2023, l'exposition stimulante « Sous le racisme » a continué de parcourir le Canada. Créée par la FCRR en partenariat avec le Centre des sciences de l'Ontario, l'Institut Mosaic et le Musée canadien des droits de la personne, l'exposition explore le racisme passé et présent, tout en encourageant les visiteurs à réfléchir aux processus de pensée et aux croyances sous-jacentes qui peuvent souvent semer les graines du racisme et de la discrimination.

En 2022-2023, l'exposition a été présentée au Musée canadien des droits de la personne à Winnipeg, au Discovery Centre à Halifax et au Saskatchewan Science Centre à Regina. À chaque lieu, l'exposition était accompagnée d'une programmation qui comprenait souvent des discussions en groupe et des visites guidées animées par des conservateurs de musée.



Fédération canadienne des municipalités



La FCRR a collaboré avec la Fédération canadienne des municipalités (FCM) lors de deux événements spéciaux réunissant des représentants municipaux et des parties prenantes en matière d'antiracisme, d'équité et d'inclusion au niveau municipal. Les panélistes comprenaient le directeur général de la FCRR,

Mohammed Hashim, et le chef de cabinet Saswati Deb, ainsi que des élus et des praticiens municipaux de l'antiracisme, de l'équité et de l'inclusion (AREI) d'Edmonton, d'Halifax et d'Ottawa.

Recherche et recommandations sur les services de soutien pour les victimes de la haine



Le 2 août 2022, la FCRR a publié des recommandations basées sur une étude fondamentale sur le paysage des services de soutien aux victimes de la haine au Canada.

L'étude a été commandée par la FCRR avec PwC dans le but d'éclairer le Plan d'action national du gouvernement fédéral pour lutter contre la haine. La publication coïncidait avec la publication par Statistique Canada des chiffres sur les crimes signalés à la police en 2021, qui comprenaient des statistiques sur les crimes haineux signalés à la police. Le personnel de la FCRR a été interviewé par des médias



nationaux et régionaux à travers le pays sur le rapport et les recommandations.

Stratégie contre le racisme anti-asiatique

Au cours de la dernière année, la FCRR a élaboré une stratégie de lutte contre le racisme anti-asiatique, qui comprend la formation d'une Coalition contre le racisme anti-asiatique Canada (CCRAAC), qui sera lancée en 2023.

Politique internationale



La FCRR a participé à la première réunion intergouvernementale du Canada sur la Décennie des personnes d'ascendance africaine des Nations Unies (DPAA), organisée par Emploi et Développement social Canada, ainsi qu'à des discussions organisées par des boursiers de l'ONU travaillant à la base dans ce domaine. De plus, la FCRR a commencé à poser les bases pour envoyer une délégation de leaders canadiens noirs à la deuxième réunion du Forum permanent sur les personnes d'ascendance africaine en mai 2023 au siège de l'ONU.

Engagement dans la communauté



En septembre 2022, l'Institut universitaire de technologie de l'Ontario a sollicité la FCRR pour offrir un mentorat et des conseils aux étudiants de quatrième année en criminologie réalisant un projet axé sur la haine. La FCRR a rencontré et collaboré avec les étudiants pour leur fournir des conseils précieux sur ce projet.



Communications

Maintenir une présence dans le paysage médiatique est un moyen essentiel de promouvoir le leadership d'opinion en matière d'équité et d'antiracisme au Canada. Selon les analyses de surveillance des médias, la FCRR a été mentionnée environ 2 294 fois au cours de l'année fiscale, avec une portée médiatique potentielle totale de 1,64 milliard. Les principaux articles de presse portaient sur la publication en août 2022 du rapport sur les crimes haineux de Statistique Canada, sur lesquels la FCRR a partagé de manière cohérente des commentaires précieux. Un épisode de balado du réseau The 2020, dans lequel le directeur général de la FCRR, Mohammed Hashim, était invité, a connu une portée en ligne remarquablement large, transmettant clairement le message que nos parties prenantes sont vivement intéressées à rester informées sur les questions liées à la race au Canada.

**Médias traditionnels
(imprimés, radio et télévision)**

**Nouvelles/mentions de
la FCRR dans les médias**

2 294

mentions totales

844

1,64

milliard en portée
médiatique potentielle

Médias sociaux



abonnés

7 590

visites sur la page

4 823

réactions

4 983

partages

1 097



abonnés

1 720

visites sur la page

3 349

▲ 85 %

portée

14 414

▲ 118 %



abonnés

2 538

visites sur la page

5 506

▲ 113 %

portée

43 560



nouveaux abonnés

+449

visites sur la page

7 702

impressions

515 000

mentions

+500



Conseil d'administration



Teresa Woo-Paw, présidente

(Calgary, Alberta)

Mandat : du 8 novembre 2022 au 7 novembre 2026
(du 8 novembre 2018 au 7 novembre 2022) ¹



Chiamaka Obiageli Mogo, vice-présidente ²

(Vancouver, Colombie-Britannique)

Mandat : du 8 novembre 2018 au 7 novembre 2022



Orlando Bowen, vice-président ²

(Brampton, Ontario)

Mandat : du 8 avril 2021 au 7 avril 2024
(Du 15 décembre 2017 au 14 décembre 2020) ¹



Sophia Ali

(Winnipeg, Manitoba)

Mandat : du 22 mars 2023 au 21 mars 2027



Dany Assaf

(Toronto, Ontario)

Mandat : du 27 mai 2022 au 26 mai 2025

1. Les parenthèses indiquent le précédent mandat d'un membre au conseil d'administration de la FCCR
2. Chiamaka Mogo a occupé le poste de vice-présidente jusqu'à la fin de son mandat, le 7 novembre 2022. Orlando Bowen a commencé à exercer ses fonctions de vice-président à compter du 10 mars 2023.



Dakota Kochie
 (Gatineau, Québec)
 Mandat : du 27 mai 2022 au 26 mai 2026



Nancy Rosenfeld
 (Westmount, Québec)
 Mandat : du 1 juillet 2021 au 30 juin 2024



Emilie Nicolas
 (Montréal, Québec)
 Mandat : du 15 juillet 2020 au 14 juillet 2023
 (Du 21 juin 2017 au 20 juin 2020) ¹



Raymond Tynes
 (Truro, Nouvelle-Écosse)
 Mandat : du 4 mars 2020 au 4 mars 2023



Reyhana Patel
 (Mississauga, Ontario)
 Mandat : du 27 mai 2022 au 26 mai 2025



Manju Varma
 (Moncton, Nouveau-Brunswick)
 Mandat : du 22 mars 2023 au 21 mars 2027



Anne-Marie Pham
 (Calgary, Alberta)
 Mandat : du 27 mai 2022 au 26 mai 2026
 (Du 18 décembre 2017 au 17 décembre 2021) ¹



Mohammed Hashim, directeur général,
ex officio
 (Mississauga, Ontario)
 Mandat : du 13 octobre 2020 au 12 octobre 2025



Roy Pogorzelski
 (Lethbridge, Alberta)
 Mandat : du 22 juillet 2021 au 21 juillet 2024
 (Du 21 juin 2017 au 20 juin 2021) ¹



Représentant de la NAJC/Secrétaire du conseil
Arthur K. Miki
 (Winnipeg, Manitoba)

Les comités

(inclut tous les membres qui ont servi durant l'année fiscale 2022-2023)

Comité exécutif

Exerce tous les pouvoirs qui peuvent être légalement délégués au Comité, et remplit toutes les fonctions du conseil lorsque celui-ci n'est pas en session.

Membres

- Teresa Woo-Paw* (présidente)
- Chiamaka Mogo
- Orlando Bowen
- Dany Assaf
- Dakota Kochie
- Anne-Marie Pham
- Roy Pogorzelski
- Raymond Tynes

Comité des finances et de l'audit

Veille à la responsabilité fiscale de la FCRR, supervise ses activités financières, reçoit les rapports d'investissement, conseille le conseil d'administration sur les politiques et les examens financiers et modifie et recommande l'approbation des budgets.

Membres

- Raymond Tynes (président)
- Dakota Kochie (président)
- Orlando Bowen
- Roy Pogorzelski
- Nancy Rosenfeld
- Teresa Woo-Paw*

Comité de gouvernance

Veille, à une gouvernance d'entreprise appropriée, à la bonne délimitation des rôles et des responsabilités, ainsi qu'aux devoirs et responsabilités de la direction, du conseil et de ses comités.

Membres

- Roy Pogorzelski (président)
- Emilie Nicolas
- Reyhana Patel
- Anne-Marie Pham
- Raymond Tynes
- Teresa Woo-Paw*

Comité des ressources humaines

Veille au maintien d'un niveau élevé de politiques et de procédures en matière de ressources humaines. Il aborde également les questions extraordinaires liées au personnel.

Membres

- Orlando Bowen (président)
- Dakota Kochie
- Chiamaka Mogo
- Anne-Marie Pham
- Nancy Rosenfeld
- Teresa Woo-Paw*

Comité d'investissement

Tient le conseil d'administration informé de la performance des investissements du fonds de dotation en assurant la liaison avec le conseiller en investissement et en lui soumettant des rapports réguliers.

Membres

- Dany Assaf (président)
- Dakota Kochie
- Raymond Tynes
- Teresa Woo-Paw*

Membres externes:

- Martin Grzadka
- Chester Ho

Conseiller externe:

- Kevin Okabe

* En tant que présidente, Teresa Woo-Paw est membre d'office de tous les comités.

Présences aux rencontres du conseil/des comités

La participation peut avoir été interrompue en raison des conditions du conseil d'administration.

| Membres du conseil | Conseil | Comité exécutif | Comité des finances et de l'audit | Comité d'investissement | Comité des ressources humaines | Gouvernance |
|---|---------------------------------|-----------------|-----------------------------------|-------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Nombre de réunions | 3 en virtuel et 1 en présentiel | 3 en virtuel | 3 en virtuel et 1 en présentiel | 7 en virtuel | 3 en virtuel et 1 en présentiel | 2 en virtuel et 1 en présentiel |
| Teresa Woo-Paw | 4 | 3 | 4 | 6 | 4 | 3 |
| Chiamaka Obiageli Mogo | 2 | 3 | S. O. | S. O. | 3 | S. O. |
| Orlando Bowen | 4 | 2 | 1 | S. O. | 4 | S. O. |
| Sophia Ali | S. O. | S. O. | S. O. | S. O. | S. O. | S. O. |
| Dany Assaf | 2 | 1 | S. O. | 5 | S. O. | S. O. |
| Dakota Kochie | 3 | S. O. | 2 | S. O. | 1 | S. O. |
| Emilie Nicolas | 4 | S. O. | S. O. | S. O. | S. O. | 1 |
| Reyhana Patel | 3 | S. O. | S. O. | S. O. | S. O. | 1 |
| Anne-Marie Pham | 3 | 1 | S. O. | S. O. | 1 | 1 |
| Roy Pogorzelski | 4 | 3 | 3 | S. O. | S. O. | 3 |
| Nancy Rosenfeld | 4 | S. O. | 2 | S. O. | 1 | S. O. |
| Raymond G. Tynes | 3 | 2 | 2 | 7 | S. O. | 2 |
| Manju Varma | S. O. | S. O. | S. O. | S. O. | S. O. | S. O. |
| Membres externes | | | | | | |
| Art Miki représentant NAJC, secrétaire du conseil | 2 | S. O. | S. O. | S. O. | S. O. | S. O. |
| Chester Ho | S. O. | S. O. | S. O. | 7 | S. O. | S. O. |
| Martin Grzadka | S. O. | S. O. | S. O. | 5 | S. O. | S. O. |
| Kevin Okabe Conseiller externe | S. O. | S. O. | S. O. | 6 | S. O. | S. O. |

Le sous-comité de planification stratégique du conseil d'administration a tenu 11 réunions en virtuel.

Membres:

Anne-Marie Pham (présidente)
Roy Pogorzelski
Raymond Tynes

Chiamaka Mogo
Orlando Bowen
Emilie Nicolas

Reyhana Patel
Nancy Rosenfeld
Teresa Woo-Paw (*ex-officio*)

L'équipe de la FCRR 2022-2023

(au 31 mars 2023)

Bureau du directeur général

Mohammed Hashim
Directeur général

Saswati Deb
Cheffe de cabinet

Elaine Lawson
Secrétaire corporative par intérim

Meg Mochizuki
Adjointe exécutive

Heema Nandi
Adjointe

Département des finances et de l'administration

Arsalan Tavassoli
Directeur des finances et de l'administration

Alisa Lu
Adjointe aux finances

Veronica Xie
Conseillère aux ressources humaines

Département des partenariats et de la recherche

Angela Lee
Directrice des partenariats et de la recherche

Ibrahima Gueye
Responsable des partenariats

Sharon Pun
Responsable de la recherche et des archives

Viola Tian
Responsable du racisme anti-asiatique

Abiola Ajayi
Adjointe



Département des programmes et de la sensibilisation

Ohana Oliveira
Directrice des programmes et de la sensibilisation

Uswah Ahsan
Responsable des programmes

Suvaka Priyatharsan
Responsable des programmes

Kevin Harrison
Coordonnateur régional pour le Canada atlantique

Rosalind Kang
Coordonnatrice régionale pour l'Ouest canadien

Zehra Talib
Coordonnatrice régionale pour la Colombie-Britannique, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest

Département des politiques publiques

Fatma Hassan
Directrice des politiques publiques

Département des programmes du Québec

Neal Santamaria
Directeur régional du Québec

Geneviève Mercier-Dalphonf
Gestionnaire de programmes, Québec

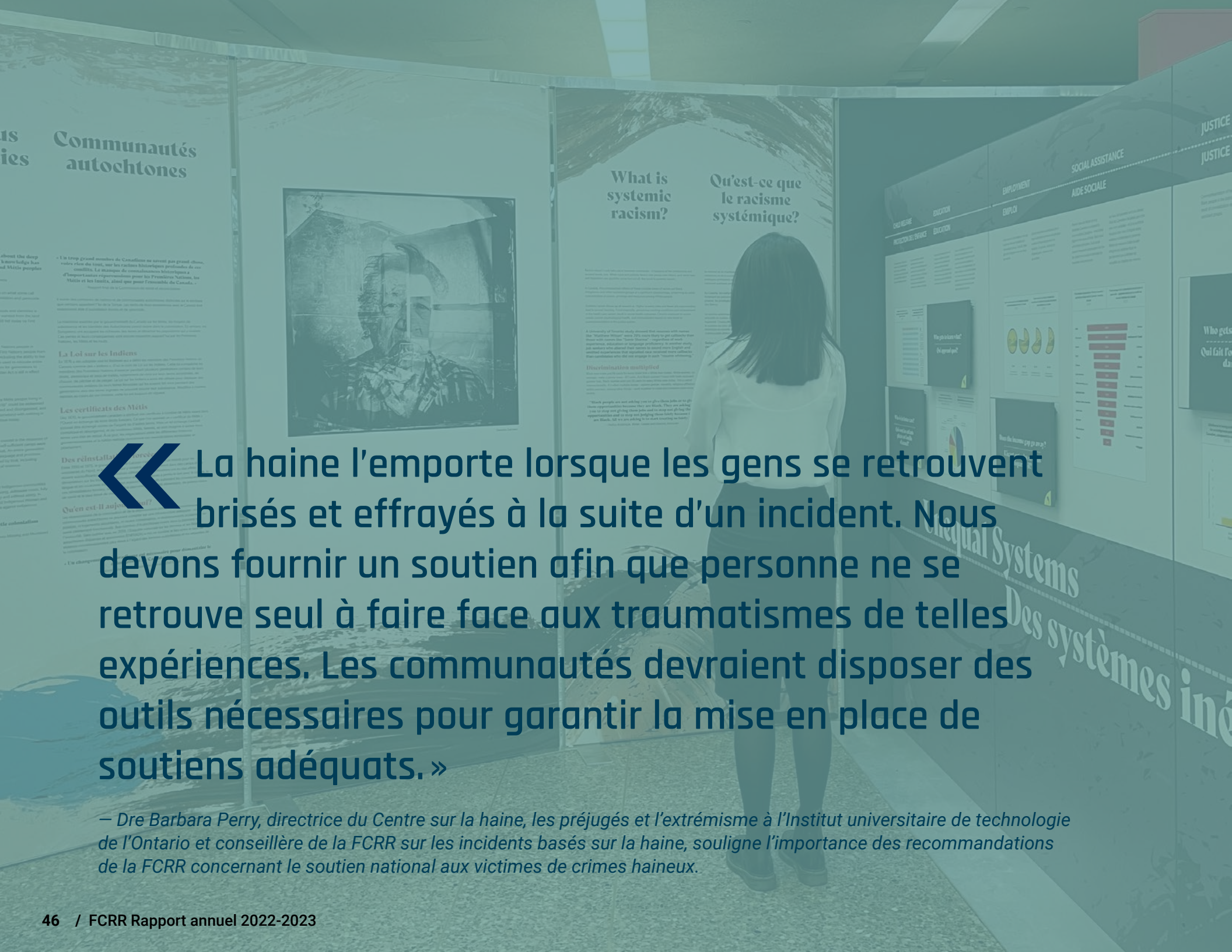
Département des communications stratégiques et du marketing

Laila Malik
Directrice intérimaire des communications et du marketing

Maria Garcia
Responsable des communications (médias sociaux)

Andréa Viens
Responsable des communications





Communités autochtones



What is systemic racism?

Qu'est-ce que le racisme systémique?

CRIME
RESPONSIBILITY
EDUCATION
EMPLOYMENT
SOCIAL ASSISTANCE
AIDE SOCIALE

« La haine l'emporte lorsque les gens se retrouvent brisés et effrayés à la suite d'un incident. Nous devons fournir un soutien afin que personne ne se retrouve seul à faire face aux traumatismes de telles expériences. Les communautés devraient disposer des outils nécessaires pour garantir la mise en place de soutiens adéquats. »

— Dre Barbara Perry, directrice du Centre sur la haine, les préjugés et l'extrémisme à l'Institut universitaire de technologie de l'Ontario et conseillère de la FCRR sur les incidents basés sur la haine, souligne l'importance des recommandations de la FCRR concernant le soutien national aux victimes de crimes haineux.

Merci à nos commanditaires



Rapport de gestion financière 2022-2023

Analyse de l'état de la situation financière

| | 31 mars 2023 | 31 mars 2022 | Variation | |
|--|-------------------|-------------------|--------------------|------------|
| | \$ | \$ | \$ | % |
| Actif | | | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 2 119 710 | 3 833 778 | (1 714 068) | (45) |
| Placements et actif du fonds de dotation | 25 473 840 | 26 161 576 | (687 736) | (3) |
| Charges payées d'avance et créances | 269 972 | 492 557 | (222 585) | (45) |
| Immobilisations | 54 416 | 42 113 | 12 303 | 29 |
| Total des actifs | 27 917 938 | 30 530 024 | (2 612 086) | (9) |
| | | | | |
| Passif et actif net | | | | |
| Créditeurs et charges à payer | 776 130 | 503 208 | 272 922 | 54 |
| Salaires à payer | 19 745 | 37 337 | (17 592) | (47) |
| Apports reportés et produits reportés | 288 030 | 534 858 | (246 828) | (46) |
| Crédits reportés | 1 119 884 | 2 964 654 | (1 844 770) | (62) |
| Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition | 570 | 1 122 | (552) | (49) |
| Actif net | 25 713 579 | 26 488 845 | (775 266) | (3) |
| Total du passif et de l'actif net | 27 917 938 | 30 530 024 | (2 612 086) | (9) |

Actifs

Dans le budget 2021, le gouvernement du Canada a accordé à la FCRR un financement de 11 millions de dollars à dépenser sur deux ans. En 2021-2022, la FCRR a reçu 6 180 001 \$ de crédits fédéraux, et le premier paiement a été reçu en décembre 2021. De décembre 2021 au 31 mars 2022, la FCRR a utilisé 3 215 347 \$ sur le financement des crédits et a reporté 2 964 654 \$ sur le budget 2022-2023 et, par conséquent, cette somme supplémentaire de 1,8 million a été mise à disposition pour les dépenses en 2022-23. Par conséquent, l'actif total a diminué de 2 612 086 \$ par rapport au 31 mars 2022. Cette diminution est principalement attribuable à une baisse de la trésorerie de 1 714 068 \$ et à une diminution de la valeur des placements et des actifs de dotation de la Fondation de 687 736 \$.

Analyse de l'état de la situation financière (suite)

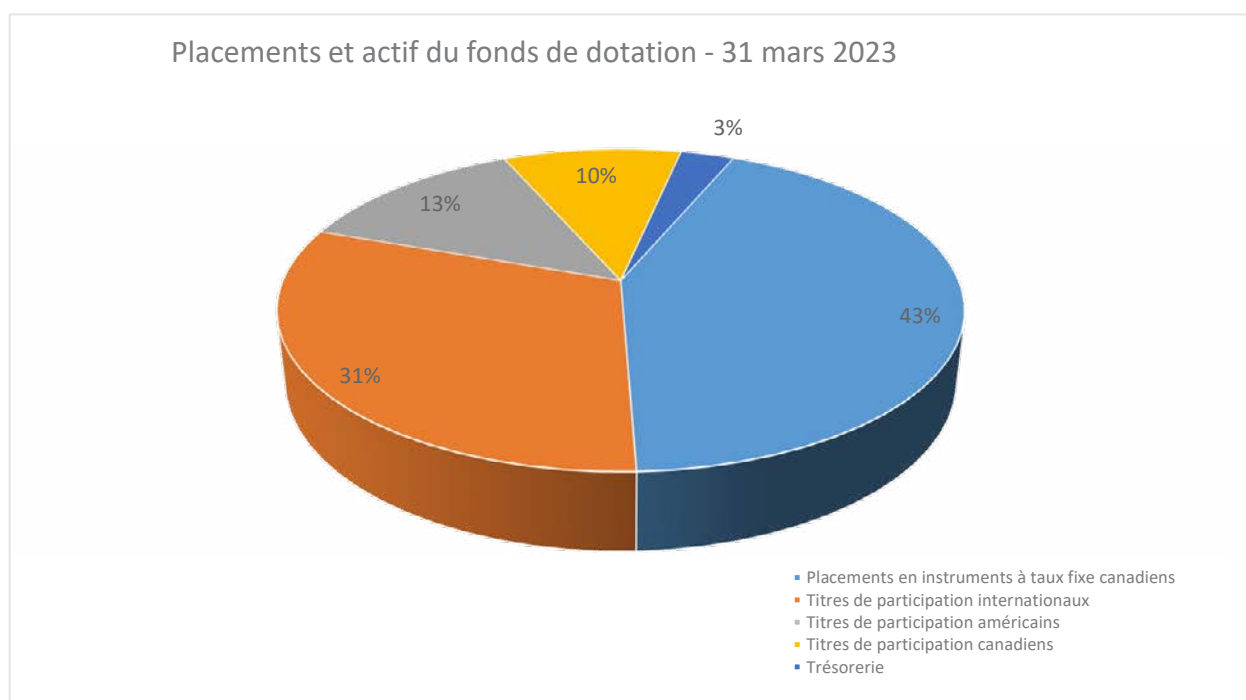
La **trésorerie et les équivalents de trésorerie** se composent de 219 410 \$ dans le compte de trésorerie de placement détenu par le gestionnaire des placements de la FCRR, de 300 \$ de petite caisse et de 1 900 000 \$ dans le compte de certificat de placement garanti encaissable au 31 mars 2023.

Les **placements et les actifs du Fonds de dotation** ont diminué de 3 % ou 687 736 \$ (2022 - 2 % 628 169 \$) par rapport à la valeur au 31 mars 2022. Cette diminution est principalement due à une diminution de la valeur marchande des titres de participation canadiens de 330 168 \$ et d'une diminution des titres de participation étrangers de 233 601 \$ en raison de la volatilité des indices boursiers au cours de l'année. Il n'y a pas eu de retrait d'argent du compte d'investissement cette année (2022 - 718 754 \$).

La répartition du portefeuille au 31 mars 2023 est la suivante :

| Placements et actif du fonds de dotation * | Montant en \$ canadiens | % |
|---|-------------------------|------|
| Placements en instruments à taux fixe canadiens | 10 974 497 | 43 % |
| Titres de participation internationaux | 7 854 486 | 31 % |
| Titres de participation américains | 3 293 942 | 13 % |
| Titres de participation canadiens | 2 659 157 | 10 % |
| Trésorerie | 691 758 | 3 % |
| Total | 25 473 840 | |

* Valeur de marché



Analyse de l'état de la situation financière (suite)

Pour l'année qui s'est terminée le 31 mars 2023, le portefeuille combiné a enregistré un rendement de -2,35 % ou une perte de 603 331 \$ (2022, 0,43 % ou un gain de 109 195 \$) après tous les frais et impôts. Le taux de rendement excluant les pertes de réévaluation (non réalisées) est de -0,49 % ou une perte de 124 448 \$ (2022 - 4,57 % ou un gain de 1 156 396 \$).

Les charges payées d'avance et les créances ont diminué de 222 585 \$ par rapport au 31 mars 2022. La diminution est principalement attribuable à une réduction des crédits à recevoir de 180 000 \$ et des créances sur les opérations en cours de 125 619 \$.

Les immobilisations ont augmenté de 12 303 \$ par rapport au 31 mars 2022. L'augmentation est attribuable à l'ajout d'équipement informatique de 38 314 \$, réduit par l'amortissement de tous les actifs de 26 011 \$ pour cette année.

Passif

Les **crédeurs et les charges à payer** ont augmenté de 272 922 \$ par rapport au 31 mars 2022. L'augmentation est principalement attribuable à une hausse des comptes fournisseurs de 447 032 \$, contrebalancée par une baisse des dettes envers les transactions en cours de 183 095 \$.

Les apports reportés et les revenus reportés de 288 030 \$ ont diminué de 246 828 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2023, comparativement au 31 mars 2022, et sont constitués de deux fonds de programme grevés d'affectations d'origine externe de 288 030 \$.

Les **crédits reportés** de 1 119 884 \$ sont constitués de la portion reportée des crédits de 2021-22 de 2 964 654 \$ et des crédits reçus pour l'exercice terminé le 31 mars 2023 de 5 115 542 \$, moins le montant constaté pour les charges de programmes de 6 960 312 \$.

L'actif net a diminué de 3 % ou 775 266 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2023, comparativement au 31 mars 2022, principalement en raison de pertes provenant du résultat net des activités de 296 383 \$ et de pertes de réévaluation (non réalisées) de 478 883 \$ provenant des actifs du Fonds d'investissement et de dotation au cours de l'exercice.

Analyse de l'état des résultats

| | 31 mars 2023 | 31 mars 2022 | Variations | |
|--|------------------|------------------|--------------------|--------------|
| | \$ | \$ | \$ | % |
| Sources de revenus | | | | |
| Crédits | 6 960 312 | 3 215 347 | 3 744 965 | 116 |
| Parrainages, dons et apports et honoraires | 180 294 | 566 084 | (385 790) | (68) |
| Projets financés | 160 722 | 226 440 | (65 718) | (29) |
| Publications, en nature et produits divers | - | 15 000 | (15 000) | (100) |
| Total | 7 301 328 | 4 022 871 | 3 278 457 | 81 |
| Revenus nets des placements | | | | |
| Produits financiers gagnés | 503 553 | 637 080 | (133 527) | (21) |
| Variations de la juste valeur – réalisées | (599 015) | 520 193 | (1 119 208) | (215) |
| Total | (95 462) | 1 157 273 | (1 252 734) | (108) |

Les **sources de revenus** ont augmenté de 3 278 457 \$ en 2022-23, principalement en raison d'une augmentation des crédits de 3 744 965 \$.

Revenus de placements nets gagnés : une des principales sources de financement de la Fondation provient des revenus de placements réalisés grâce à l'investissement de l'apport initial du fonds de dotation de 24 millions de dollars ainsi que d'autres placements. Les revenus de placements gagnés comprennent les intérêts en espèces et hors trésorerie, les dividendes et les distributions, après déduction des frais de gestion de portefeuille.

Les revenus de placements gagnés en 2022-23 s'élèvent à 503 553 \$ (2022 – 636 203 \$), une diminution de 132 650 \$ par rapport à 2021-22, principalement en raison d'une baisse des revenus de distribution et de dividendes provenant des investissements en actions.

Les **variations de la juste valeur réalisée** sur les placements et sur l'actif du fonds de dotation ont diminué de 1 119 208 \$ (2022 – augmentation de 141 330 \$) principalement en raison d'une diminution des gains réalisés sur la vente de placements de 1 220 224 \$ (2022 – augmentation de 216 420 \$), compensée par une diminution de 101 016 \$ de la perte réalisée sur la vente de devises étrangères. Aucune perte de valeur n'a été constatée pendant l'exercice (2022 - néant).

Les gains et les pertes non réalisés sur les placements évalués à la juste valeur sont constatés dans l'état des gains et des pertes de réévaluation. Une perte de réévaluation de 478 883 \$ a été enregistrée en 2022-23 (2022 - 1 047 201 \$), soit une diminution de 568 318 \$ des pertes, principalement en raison d'une augmentation de 360 294 \$ des gains non réalisés attribués aux opérations de change.

Analyse de l'état des résultats (suite)

Crédits parlementaires : La FCRR a reçu, selon la méthode de la comptabilité d'exercice, des crédits par l'entremise du budget principal et des budgets supplémentaires de 5 115 542 \$ (2022 - 6 180 001 \$) et a constaté des crédits de 6 960 312 \$ (2022 - 3 215 347 \$) à titre de revenus dans les états des résultats de l'exercice 2022-23 et des crédits reportés de 1 119 884 \$ (2022 - 2 964 654 \$).

Les **résultats d'exploitation nets** de la FCRR pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2023 reflètent un déficit de 296 383 \$, comparativement à un excédent de 755 561 \$ pour l'exercice précédent.

| Charges | 31 mars 2023 | | | 31 mars 2022 | | | Variation | |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|-----------|------|
| | FCRR | Projets financés | Total | FCRR | Projets financés | Total | \$ | % |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | | |
| Salaires et avantages sociaux | 2 426 503 | 9 425 | 2 435 928 | 1 101 438 | 4 999 | 1 106 437 | 1 329 491 | 120 |
| Subventions - Fonds national pour la lutte contre le racisme | 2 396 043 | - | 2 396 043 | 1 752 709 | - | 1 752 709 | 643 334 | 37 |
| Éducation et formation du public | 1 126 417 | 155 225 | 1 281 642 | 468 943 | 214 324 | 683 267 | 598 375 | 88 |
| Honoraires professionnels | 408 801 | - | 408 801 | 186 337 | - | 186 337 | 222 464 | 119 |
| Programmes de recherche | 195 832 | - | 195 832 | 253 770 | - | 253 770 | (57 938) | (23) |
| Honoraires et frais de déplacement des membres | 172 044 | - | 172 044 | 43 067 | - | 43 067 | 128 977 | 299 |
| Conférences, colloques et consultations | 137 998 | - | 137 998 | 108 180 | - | 108 180 | 29 818 | 28 |
| Communications | 135 855 | - | 135 855 | 29 764 | 20 617 | 50 381 | 85 474 | 170 |
| Frais administratifs et généraux | 127 949 | 2 827 | 130 776 | 74 026 | 1 500 | 75 526 | 55 250 | 73 |
| Recrutement et perfectionnement du personnel | 84 673 | - | 84 673 | 54 565 | - | 54 565 | 30 108 | 55 |
| Loyer | 80 453 | - | 80 453 | 80 722 | - | 80 722 | (269) | (0) |
| Amortissement | 26 011 | - | 26 011 | 16 574 | - | 16 574 | 9 437 | 57 |
| Systèmes d'information et de développement | 16 162 | - | 16 162 | 12 993 | - | 12 993 | 3 169 | 24 |
| Frais d'intérêt | 32 | - | 32 | 55 | - | 55 | (23) | (42) |
| Total des charges | 7 334 773 | 167 477 | 7 502 250 | 4 183 143 | 241 440 | 4 424 583 | 3 077 667 | 70 |

Analyse de l'état des résultats (suite)

Les dépenses opérationnelles de la FCRR s'élevaient à 7 502 250 \$ pour l'année 2022-23 (2022 – 4 442 583 \$), les trois principales utilisations des fonds étant les salaires et avantages sociaux, les subventions – Fonds national de lutte contre le racisme (FNLRC), et l'éducation et la formation du public, soit 2 435 928 \$, 2 396 043 \$ et 1 281 641 \$, respectivement. L'augmentation de 3 077 667 \$ (2022 – 3 270 957 \$) des dépenses opérationnelles s'explique principalement par l'augmentation des frais de personnel de 1 329 491 \$, le coût du Fonds national de lutte contre le racisme, de 643 334 \$, par le coût d'éducation et formation du public de 598 375 \$, par l'augmentation des dépenses de recherche de 213 825 \$ et par l'augmentation des honoraires professionnels de 222 464 \$.

L'augmentation de 1 329 491 \$ des dépenses en **salaires et avantages sociaux** par rapport à 2021-22, est principalement due à la création de nouveaux postes cette année pour augmenter la capacité interne de la FCRR à mettre en œuvre son plan d'affaires 2022-23 qui a été élaboré en réponse au financement du gouvernement fédéral de 11 millions de dollars sur deux exercices.

Subventions – Fonds national de lutte contre le racisme de 2 396 043 \$ comprend des paiements à 17 projets pour un total de 806 008 \$ et 172 événements/programmes pour la jeunesse pour un total de 1 517 394 \$.

Les dépenses des projets financés de 167 477 \$ (2022 - 241 440 \$) correspondent à la mise en œuvre du projet « Derrière le racisme », qui a été financé par Mosaic Institute for Harnessing Diversity et qui a été achevé cette année. La FCRR financera ce projet jusqu'en 2024-25.

| Initiatives financées par le gouvernement fédéral | 2022/2023 | 2021/2022 |
|---|------------------|------------------|
| | \$ | \$ |
| Renforcement de la capacité interne de la FCRR | 3 212 943 | 1 051 288 |
| Fonds dédié aux initiatives axées sur la lutte contre le racisme et d'autres groupes ciblés | 995 826 | 458 915 |
| Subventions pour la lutte contre le racisme et bourses pour les médias | 2 576 043 | 1 592 709 |
| Coalition nationale pour le soutien des Canadiens d'origine asiatique | 175 500 | 112 435 |
| | 6 960 312 | 3 215 347 |

Risque financier

La FCRR est exposée à une variété de risques financiers liés à ses sources de financement, notamment le Fonds de dotation et les revenus d'investissement, qui ont un impact sur ses opérations. Ces risques financiers comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (risque de change, risque de taux d'intérêt et autres risques de prix). Conformément à la déclaration de politique d'investissement du FCRR approuvée par le Conseil d'administration, le capital des fonds de dotation ne peut être utilisé pour les opérations et le FCRR ne peut puiser dans les revenus de la dotation que pour financer son fonctionnement, sa programmation publique et d'autres priorités de la FCRR. L'objectif global d'investissement est de fournir des liquidités pour répondre aux besoins annuels de dépenses tout en assurant une croissance adéquate pour maintenir le niveau d'investissement.

L'objectif global d'investissement est de fournir des liquidités pour répondre aux besoins de dépenses annuelles tout en assurant une croissance adéquate pour maintenir le pouvoir d'achat du capital du fonds de dotation. Une réserve a été constituée pour couvrir les besoins de revenus annuels dans les cas où le fonds de dotation ne génère pas les revenus annuels requis.

Perspectives d'avenir

Exercice financier 2023-2024

La base financière de la Fondation canadienne des relations raciales repose actuellement sur sa dotation et sur le financement temporaire du gouvernement fédéral. La FCRR est la seule société d'État fédérale au sein du ministère du Patrimoine canadien qui ne reçoit pas de crédits permanents pour ses activités de base.

Le fonds de dotation a été créé pour servir la vision de l'Accord de redressement des Canadiens japonais de 1988 entre le Canada et la communauté canadienne japonaise et il génère environ 0,500 million de dollars par an.

Dans le budget 2022, le gouvernement du Canada a alloué 18 millions de dollars sur deux exercices à la Fondation pour continuer à améliorer la capacité de la Fondation à mieux remplir son mandat statutaire de lutte contre le racisme et la haine. Par conséquent, le financement fédéral représentait 9 millions de dollars du budget de 12,1 millions de dollars de la Fondation en 2023-2024.

Ce financement vital a fourni le soutien nécessaire pour augmenter les niveaux de personnel et offrir des programmes nouveaux et élargis. L'effectif de la Fondation est passé de dix-sept à vingt-quatre personnes, ce qui a permis de renforcer l'engagement et d'accroître les attentes des communautés à l'égard de la Fondation, qui doit être un rassembleur national cohérent et efficace dans la lutte contre le racisme au Canada.

Le futur –

Le budget approuvé par le Conseil d'administration pour 2023-24 est régulièrement évalué par la haute direction, le Comité des finances et de l'audit du Conseil d'administration. Le cas échéant, des ajustements sont apportés en consultation avec le Conseil, après recommandation du Comité des finances et de l'audit. Les dépenses sont régies par le budget approuvé et les résolutions du conseil d'administration, ainsi que par les lignes directrices et politiques applicables du gouvernement. Les états financiers trimestriels et les notes correspondantes sont préparés conformément aux normes du Conseil du Trésor et sont affichés sur le site web dans un souci de transparence et de responsabilité.

La FCRR a élaboré et mettra en œuvre divers programmes renforcés et ciblés dans les régions du Canada, nécessaires pour remplir le mandat national de la FCRR, qui consiste à lutter contre le racisme d'un océan à l'autre et à contribuer à soutenir l'engagement du gouvernement fédéral en faveur d'une plus grande inclusion.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EN MATIÈRE D'ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité de la préparation des états financiers de la Fondation canadienne des relations raciales (FCRR) conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public incombe à la direction. Les présents états financiers ont été approuvés par le Conseil d'administration. Un auditeur externe procède à leur audit et en fait rapport annuellement au ministre du Patrimoine canadien. Les états financiers contiennent des montants qui sont nécessairement fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction. L'information financière qui figure ailleurs dans le rapport annuel concorde avec celle contenue dans les états financiers.

La direction est également responsable du processus d'information financière servant à la production des états financiers. Pour assumer adéquatement cette responsabilité, la direction a mis en place et maintient des documents comptables, des dossiers, des contrôles financiers et de gestion et des systèmes d'information. Ces éléments sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que les ressources de la FCRR sont gérées avec prudence, que ses actifs sont protégés et contrôlés, et que son information financière est fiable. Ils visent aussi à veiller à ce que les opérations soient faites conformément aux articles 89.8 à 89.92, au paragraphe 105(2) et aux articles 113.1, 131 à 148 et 154,01 de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et aux règlements afférents, à la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales (FCRR)* et aux statuts et règlements administratifs de la FCRR.

Le Conseil d'administration veille à ce que la direction remplisse ses obligations en matière de présentation de l'information financière, tel que mentionné ci-dessus, responsabilité dont il s'acquitte principalement par l'entremise du Comité des finances et de vérification. Les membres de ce comité rencontrent la direction et l'auditeur externe afin d'examiner les contrôles internes, les rapports financiers et d'autres questions financières pertinentes. La vérificatrice générale du Canada effectue un audit indépendant, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et formule une opinion sur les états financiers. Son rapport est à la page suivante.



Mohammed Hashim
Directeur général

Le 10 juillet 2023



Arsalan Tavassoli MA, CPA, CGA
Directeur, finances et administration

Le 10 juillet 2023



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre du Patrimoine canadien

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation canadienne des relations raciales (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et l'état des résultats, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une

anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations de la Fondation canadienne des relations raciales dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : les dispositions applicables de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* ainsi que les statuts et les règlements administratifs de la Fondation canadienne des relations raciales.

À notre avis, les opérations de la Fondation canadienne des relations raciales dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées

La direction est responsable de la conformité de la Fondation canadienne des relations raciales aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité de la Fondation canadienne des relations raciales à ces autorisations spécifiées.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour la vérificatrice générale du Canada,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Duvnjak', written in a cursive style.

Dusan Duvnjak, CPA, CMA
Directeur principal

Ottawa, Canada
Le 10 juillet 2023



États financiers

de la Fondation canadienne des relations raciales

Exercice terminé le 31 mars 2023

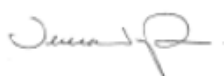
Table des matières

| | |
|--|----|
| État de la situation financière | 61 |
| État des résultats | 62 |
| État des gains et pertes de réévaluation | 63 |
| État de l'évolution de l'actif net | 64 |
| État des flux de trésorerie | 65 |
| Notes complémentaires | 66 |

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
État de la situation financière
31 mars 2023

| | 2023 | 2022 |
|---|--------------------------|--------------------------|
| | \$ | \$ |
| Actif | | |
| À court terme | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3) | 2 119 710 | 3 833 778 |
| Charges payées d'avance | 109 051 | 74 598 |
| Créances (note 6) | 160 921 | 417 959 |
| Investissements (note 4) | 15 201 | - |
| | <u>2 404 883</u> | <u>4 326 335</u> |
| Actif du fonds de dotation (note 5) | 20 491 918 | 21 031 866 |
| Placements (note 4) | 4 966 721 | 5 129 710 |
| Immobilisations (note 8) | 54 416 | 42 113 |
| | <u>27 917 938</u> | <u>30 530 024</u> |
| Passif | | |
| Passif à court terme | | |
| Créditeurs et charges à payer (note 6) | 776 130 | 503 208 |
| Salaires à payer (note 6) | 19 745 | 37 337 |
| Apports reportés et produits reportés (note 10) | 288 030 | 534 858 |
| Crédits reportés (note 15) | 1 119 884 | 2 964 654 |
| | <u>2 203 789</u> | <u>4 040 057</u> |
| Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition (note 9) | 570 | 1 122 |
| | <u>2 204 359</u> | <u>4 041 179</u> |
| Actif net | | |
| Non affecté | 2 464 419 | 2 773 658 |
| Investi en immobilisations (note 13) | 53 846 | 40 991 |
| Pertes de réévaluation cumulés | (804 686) | (325 803) |
| Affecté aux fins de la dotation (note 5) | 24 000 000 | 24 000 000 |
| | <u>25 713 579</u> | <u>26 488 845</u> |
| | <u>27 917 938</u> | <u>30 530 024</u> |

Droits contractuels et obligations contractuelles (note 11)
 Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Teresa Woo-Paw
 La présidente du Conseil d'administration



Dakota Kochie
 Le président du Comité des finances et de
 vérification

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
État des résultats
Exercice terminé le 31 mars 2023

| | 2023 | 2022 |
|---|-------------------------|-----------------------|
| | \$ | \$ |
| Produits | | |
| Parrainages, dons et apports, honoraires et gala de financement | 180 294 | 566 084 |
| Projets financés | 160 722 | 226 440 |
| Publications, en nature et produits divers | - | 15 000 |
| | 341 016 | 807 524 |
| Charges (note 16) | | |
| Subventions-Fonds national pour la lutte contre le racisme | 2 396 043 | 1 752 709 |
| Charges de programmes | 1 980 856 | 902 359 |
| Éducation et formation du public | 1 126 417 | 468 943 |
| Frais administratifs | 661 955 | 309 565 |
| Frais d'exploitation | 562 760 | 276 937 |
| Programmes de recherche | 195 832 | 253 770 |
| Réunions du Conseil d'administration | 172 045 | 43 067 |
| Projets financés | 167 477 | 241 440 |
| Conférences, colloques et consultations | 137 998 | 108 180 |
| Recrutement et perfectionnement du personnel | 84 673 | 54 565 |
| Systèmes d'information et développement | 16 162 | 12 993 |
| Frais financiers | 32 | 55 |
| | 7 502 250 | 4 424 583 |
| Resultat d'exploitation net avant les credits et les produits financiers nets sur les placements du fonds de dotation | <u>(7 161 234)</u> | <u>(3 617 059)</u> |
| Crédits (note 15) | 6 960 312 | 3 215 347 |
| Produits financiers nets sur les placements du fonds de dotation (note 12) | (95 462) | 1 157 273 |
| Résultats nets des opérations | <u>(296 383)</u> | <u>755 561</u> |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
État des gains et pertes de réévaluation
Exercice terminé le 31 mars 2023

| | 2023 | 2022 |
|---|------------------|--------------------|
| | \$ | \$ |
| Gains (pertes) de réévaluation cumulés au début de l'exercice | (325 803) | 721 398 |
| Gains (pertes) non réalisés imputables aux éléments suivants : | | |
| Placements de portefeuille et actif du fonds de dotation dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif | (523 151) | 436 535 |
| Instruments financiers désignés comme étant classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur | (554 747) | (963 543) |
| Montants reclassés à l'état des résultats : | | |
| Placements de portefeuille et actif du fonds de dotation dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif | (56 638) | (667 737) |
| Instruments financiers désignés comme étant classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur | 657 653 | 147 543 |
| Pertes de réévaluation nets de l'exercice | (478 883) | (1 047 201) |
| Pertes de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice | (804 686) | (325 803) |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2023

| 2023 | Non affecté | Investi en immobilisations | Pertes de réévaluation cumulés | Dotation | 2023 |
|---|------------------|----------------------------|--------------------------------|-------------------|-------------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Actif net au début de l'exercice | 2 773 657 | 40 991 | (325 803) | 24 000 000 | 26 488 845 |
| Résultats nets des opérations | (296 383) | - | - | - | (296 383) |
| Pertes de réévaluation | - | - | (478 883) | - | (478 883) |
| Variation nette de l'actif net investi en immobilisations (note 13) | (12 855) | 12 855 | - | - | - |
| Actif net à la fin de l'exercice | 2 464 419 | 53 486 | (804 686) | 24 000 000 | 25 713 579 |

| 2022 | Non affecté | Investi en immobilisations | Gains de réévaluation cumulés | Dotation | 2022 |
|---|------------------|----------------------------|-------------------------------|-------------------|-------------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Actif net au début de l'exercice | 2 037 717 | 21 370 | 721 398 | 24 000 000 | 26 780 485 |
| Résultats nets des opérations | 755 561 | - | - | - | 755 561 |
| Gains de réévaluation | - | - | (1 047 201) | - | (1 047 201) |
| Variation nette de l'actif net investi en immobilisations (note 13) | (19 621) | 19 621 | - | - | - |
| Actif net à la fin de l'exercice | 2 773 657 | 40 991 | (325 803) | 24 000 000 | 26 488 845 |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
État des flux de trésorerie
Exercice terminé le 31 mars 2023

| | 2023 | 2022 |
|---|-------------------------|-------------------------|
| | \$ | \$ |
| Activités de fonctionnement | | |
| Résultats nets des opérations | (296 383) | 755 561 |
| Éléments sans incidence sur la trésorerie | | |
| Amortissement | 26 011 | 16 574 |
| Produits d'intérêts et de dividende et autre revenu | (12 503) | (11 802) |
| Gains (pertes) réalisés liés aux instruments financiers dans les placements et l'actif du fonds de dotation (note 12) | 599 015 | (520 193) |
| | <u>316 140</u> | <u>240 140</u> |
| Variations des actifs et passifs d'exploitation hors trésorerie | | |
| Augmentation des charges payées d'avance | (34 453) | (32 176) |
| Diminution (augmentation) des créances | 125 619 | (232 467) |
| Augmentation des créditeurs et charges à payer, salaires à payer (Diminution) augmentation des apports reportés et produits reportés et Crédits | (2 091 598) | 3 190 443 |
| | <u>(1 245 867)</u> | <u>3 472 471</u> |
| Activités d'investissement en immobilisations | | |
| Entrées d'immobilisations | (38 314) | (35 651) |
| Sorties de fonds nettes – activités d'investissement en immobilisations | (38 314) | (35 651) |
| Activités d'investissement | | |
| Produit de la vente d'éléments de l'actif du fonds de dotation | 7 269 281 | 7 257 656 |
| Achats d'éléments pour l'actif du fonds de dotation | (7 611 302) | (7 232 865) |
| Produit de la vente de placements | 1 708 160 | 2 162 074 |
| Achat de placements | (1 795 474) | (2 021 298) |
| | <u>(429 335)</u> | <u>165 567</u> |
| Activités de financement | | |
| Remboursement des obligations locatives en vertu d'un contrat de location-acquisition | (552) | (545) |
| Sorties de fonds nettes (utilisés) – activités de financement | (552) | (545) |
| | <u>(1 714 068)</u> | <u>3 601 842</u> |
| (Diminution) augmentation de la trésorerie | <u>(1 714 068)</u> | <u>3 601 842</u> |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice | 3 833 778 | 231 936 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice | <u>2 119 710</u> | <u>3 833 778</u> |

Remarque 1 : Un montant de 366 788 \$ en intérêts reçus fait partie des flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation (2022 – 321 727 \$).

Remarque 2 : Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice est représenté par 219 710 \$ en trésorerie et 1 900 000 \$ en équivalents de trésorerie.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2023

1. Description de l'organisme

La Fondation canadienne des relations raciales (la « Fondation ») a été constituée en vertu de la législation canadienne (*Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*, 1991).

La mission de la Fondation consiste à faciliter, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en œuvre de toute connaissance ou compétence utile en vue de contribuer à l'élimination du racisme et de toute forme de discrimination raciale au Canada.

La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et, à ce titre, n'est pas assujettie à l'impôt canadien sur les bénéfices.

2. Principales méthodes comptables

(a) Mode de présentation

La Fondation a préparé les états financiers en appliquant les chapitres de la série 4200 des normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public.

La Fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports pour les organismes sans but lucratif.

(b) Comptabilisation des produits

(i) Dons et apports

Les dons et les apports comprennent les apports reçus du gouvernement et d'entités non gouvernementales qui ne font pas partie du périmètre comptable du gouvernement fédéral, tels des particuliers et des fondations.

Les dons et les apports non affectés sont comptabilisés en produits dans l'état des résultats au moment où ils sont reçus ou à recevoir, si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée.

Les dons et les apports grevés d'affectations d'origine externe à des fins déterminées sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel des charges connexes sont engagées.

Les contributions relatives aux immobilisations représentent des contributions limitées pour l'acquisition d'immobilisations. Les contributions différées relatives aux immobilisations sont amorties pour correspondre aux mêmes périodes que l'acquisition des immobilisations.

Une dotation est un apport grevé d'une affectation externe en vertu de laquelle l'organisme est tenu de maintenir en permanence les ressources attribuées, comme stipulé. Les dotations sont comptabilisées comme des augmentations directes de l'actif net dans l'exercice où elles sont reçues, ce qui est conforme à la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

2. Principales méthodes comptables (suite)

(b) Comptabilisation des produits (suite)

(ii) Produits financiers nets

Les opérations de placement sont comptabilisées selon la date de transaction. La comptabilité selon la date de transaction constate un élément d'actif à recevoir et la somme à payer à la date de transaction. On décomptabilise un élément d'actif vendu et on comptabilise tout gain ou toute perte sur cession, ainsi que la somme à recevoir de l'acheteur, à la date de transaction.

Les produits financiers comprennent les intérêts sur la trésorerie, les intérêts sur les placements en instruments à taux fixe et l'actif du fonds de dotation, les dividendes et les gains et pertes réalisées sur la vente de placements et d'éléments de l'actif du fonds de dotation classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

La Fondation comptabilise les variations non réalisées de la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

Les pertes de valeur, telles que définies à la note 2 d), sont comptabilisées dans les produits financiers nets à l'état des résultats.

Les intérêts provenant de la trésorerie, des placements en instruments à taux fixe et de l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés en produits lorsqu'ils sont gagnés. Les dividendes sont comptabilisés en produits à la date ex-dividende. Les distributions sont comptabilisées en produits à la date à laquelle la distribution est déclarée.

Les coûts de transaction, tels que les frais de courtage engagés lors de l'achat et la vente de placements et d'éléments de l'actif du fonds de dotation, sont passés en charges au moment où ils sont engagés et imputés aux produits financiers nets pour les placements et l'actif du fonds de dotation comptabilisés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

Les honoraires des conseillers en placement sont passés en charges au moment qu'ils sont engagés et imputés aux produits financiers.

(iii) Crédits :

Le gouvernement du Canada finance la Fondation canadienne des relations raciales au moyen de crédits parlementaires.

Les crédits affectés à des dépenses spécifiques sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en tant que produits dans l'état des opérations de l'exercice au cours duquel ces dépenses sont engagées.

Les crédits reçus qui ne sont pas affectés à un but précis sont constatés à titre de produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel les crédits sont autorisés.

2. Principales méthodes comptables (suite)

(b) Comptabilisation des produits (suite)

(iv) Parrainages

Les parrainages non affectés sont comptabilisés en produits au moment où ils sont reçus ou à recevoir, si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée. Les parrainages grevés d'affectations d'origine externe sont reportés et comptabilisés en produits de l'exercice au cours duquel les obligations connexes sont exécutées.

(v) Dons en nature

Les dons reçus sous forme de biens et de services sont comptabilisés dans les présents états financiers lorsque la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque les biens et les services en question sont utilisés dans les activités normales de la Fondation et auraient été autrement achetés. Les produits et les charges compensatoires provenant de biens et de services reçus en nature sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de leur réception. Ils sont présentés dans le poste de publications, en nature et produits divers dans l'état des résultats.

(vi) Services rendus par les bénévoles

La Fondation comptabilise dans ses états financiers la juste valeur des produits et des charges compensatoires pour les services rendus par les bénévoles pourvu que la juste valeur de ces services puisse faire l'objet d'une estimation raisonnable et les services sont utilisés dans le cours normal des activités de l'organisme et auraient dû autrement être achetés. Si la juste valeur ne peut être estimée, des informations sont fournies dans une note complémentaire.

(vii) Produits divers

Les produits provenant d'honoraires, du gala de financement, des publications, des ateliers et des projets financés sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les services ou les événements connexes sont donnés ou ont lieu. Les fonds grevés d'une affectation d'origine externe qui sont reçus pour des services ou des événements à venir sont reportés.

(c) Trésorerie et équivalents de trésorerie, créances et créditeurs et charges à payer

La Fondation comptabilise la Trésorerie et équivalents de trésorerie au coût. La trésorerie exclut la trésorerie affectée, car cette dernière est incluse dans l'actif du fonds de dotation parce qu'elle ne peut être dépensée. Les créances, les créditeurs et les charges à payer sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût après amortissement.

Les gains, pertes et charges d'intérêts relatifs aux créditeurs et charges à payer sont comptabilisés dans l'état des résultats en fonction de la nature du passif financier qui a donné lieu au gain, à la perte ou à la charge.

La Fondation établit une provision pour créances douteuses qui reflète la moins-value estimative des créances. Au 31 mars 2023, aucune provision n'a été comptabilisée (2022 – aucune).

2. Principales méthodes comptables (suite)

(d) Actifs financiers et passifs financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers de la Fondation comprennent la trésorerie, les placements, l'actif du fonds de dotation, les créances, les créditeurs et charges à payer et les salaires à payer. Les placements et l'actif du fonds de dotation ont été classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur conformément aux méthodes décrites ci-après. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement.

Les placements et l'actif du fonds de dotation sont constitués de placements en instruments à taux fixe et de titres de participation. L'actif du fonds de dotation comprend aussi la trésorerie affectée. Tous les placements et l'actif du fonds de dotation ont été classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur et sont comptabilisés à la juste valeur puisque la gestion active du portefeuille de placements, incluant la réalisation de bénéfices sur les fluctuations des cours à court terme, fait partie intégrante du financement de la Fondation. Les gains et les pertes sur les placements et l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés dans l'état des résultats lorsque l'actif financier est décomptabilisé par suite d'une cession ou d'une perte de valeur.

À chaque date des états financiers, la Fondation évalue s'il existe des éléments probants objectifs que des instruments financiers dans les placements et l'actif du fonds de dotation ont subi une perte de valeur.

Les placements et l'actif du fonds de dotation sont considérés comme ayant subi une perte de valeur lorsqu'une baisse de la juste valeur est jugée durable. La Fondation a recours à une méthodologie systématique qui tient compte des éléments probants disponibles dans l'évaluation d'une perte de valeur éventuelle des placements ou des éléments de l'actif du fonds de dotation, incluant les reculs des marchés ultérieurs à la fin de l'exercice; lorsque le coût d'un placement dépasse sa juste valeur par 50 %; l'appréciation des conditions générales du marché; la durée et la mesure dans laquelle la juste valeur est inférieure au coût sur une période de trois ou quatre ans; des pertes importantes subies par l'entité émettrice au cours de l'exercice considéré ou au cours de l'exercice écoulé et des exercices antérieurs; des pertes constantes subies par l'entité émettrice pendant plusieurs années; des problèmes de liquidité ou de continuité des activités de l'entité émettrice; et l'intention et la capacité de la Fondation de détenir le placement en question.

Une fois qu'il est déterminé que la baisse de la juste valeur est durable, la perte non réalisée cumulée qui était comptabilisée antérieurement dans l'état des gains et pertes de réévaluation est reclassée de cet état et constatée comme perte de valeur dans les produits financiers nets à l'état des résultats.

Toutes nouvelles baisses de la juste valeur des instruments financiers dépréciés dans les placements et l'actif du fonds de dotation sont constatées dans l'état des résultats, tandis que les hausses ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

Les placements de portefeuille et l'actif du fonds de dotation sont présentés à la juste valeur. Les variations non réalisées de la juste valeur des placements de portefeuille et de l'actif du fonds de dotation sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Une fois réalisés, les gains et pertes cumulés constatés antérieurement dans l'état des gains et pertes de réévaluation

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2023

2. Principales méthodes comptables (suite)

(d) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

sont comptabilisés dans les produits financiers nets. Les achats et les cessions de placements de portefeuille et d'éléments de l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés à la date de transaction. Les frais de gestion des placements sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

(e) Détermination de la juste valeur

La comptabilisation de la juste valeur des actifs et passifs de la Fondation se fonde sur l'évaluation du marché au 31 mars. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation est déterminée selon le cours officiel de la plus récente opération sur un marché actif à la fin de l'exercice, qui représente le prix intégral pour les placements en instruments à taux fixe et le cours de fermeture pour les titres de participation. Les données utilisées dans la méthodologie d'évaluation pour déterminer la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation qui sont classés comme étant de niveau 2 comprennent les cours du marché pour des actifs et passifs semblables sur des marchés actifs, et les données qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou non, pour pratiquement toute la durée de l'instrument financier. Les cours sont déterminés en fonction de l'activité du marché.

(f) Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées au coût après amortissement. Les immobilisations acquises en vertu d'un contrat de location-acquisition sont initialement comptabilisées à la valeur actualisée des paiements minimums de location et sont amorties sur la durée du bail. Exception faite des immobilisations acquises en vertu d'un contrat de location-acquisition et des améliorations locatives, l'amortissement est calculé sur la durée de vie utile estimative des immobilisations selon la méthode de l'amortissement linéaire comme suit :

| Actif | Durée de vie utile |
|--|----------------------|
| Mobilier et matériel de bureau | 5 ans |
| Matériel de bureau en vertu d'un contrat de location-acquisition | Sur la durée du bail |
| Matériel informatique | 3 ans |
| Logiciels | 3 ans |
| Améliorations locatives | Sur la durée du bail |

(g) Œuvres d'art

Les œuvres d'art que la Fondation a acquises par achat sont des peintures et des sculptures et ne sont pas à vendre. La valeur des œuvres d'art a été exclue de l'état de la situation financière, car elles ne satisfont pas à la définition d'un actif selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les achats d'œuvres d'art sont comptabilisés au cours de l'exercice d'acquisition comme des charges à l'état des résultats.

2. Principales méthodes comptables (suite)

(h) Conversion des devises

Les opérations conclues en monnaie étrangère sont converties en dollars canadiens au taux de change moyen mensuel en vigueur à la date de l'opération et sont incluses dans l'état des résultats. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation cotés en devises et les comptes libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains et pertes de change antérieurs à la décomptabilisation d'un actif financier ou au règlement d'un passif financier sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Les gains et pertes de change sont comptabilisés dans les produits financiers nets dans l'état des résultats au moment de la décomptabilisation d'un actif financier ou du règlement d'un passif financier.

(i) Avantages sociaux futurs

La Fondation n'a aucune obligation pour les prestations de retraite (pensions et autres avantages de retraite, tels que soins de santé complémentaires, assurance-vie ou toute autre forme d'indemnisation offerte pour services rendus) envers ses employés et aucune promesse de fournir ces avantages aux employés en raison de la retraite en échange de leurs services.

Conformément à sa politique en matière de ressources humaines, la Fondation offre à ses employés permanents des régimes enregistrés d'épargne retraite équivalant à 4 p. cent de la rémunération annuelle.

Les employés ne sont pas obligés de verser des cotisations. En 2023, les cotisations de la Fondation se sont élevées à 68 991 \$ (2022 – 25 093 \$). Ces cotisations représentent l'obligation totale de la Fondation et sont comptabilisées dans l'état des résultats.

(j) Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public exige de la direction qu'elle fasse des estimations et des hypothèses touchant la présentation des montants d'actif et de passif à la date des états financiers et des montants des produits et des charges de l'exercice. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation et la durée de vie utile des immobilisations constituent les principaux éléments pour lesquels on doit recourir à des estimations. Les résultats réels pourraient différer de façon significative de ces estimations.

(k) Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation peut faire l'objet de diverses réclamations ou poursuites. Certains de ces passifs éventuels peuvent devenir des passifs réels si un ou plusieurs événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure qu'il soit probable que l'événement futur se produise ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée, un passif et une charge sont comptabilisés dans les états financiers de la Fondation. Aucun montant pour éventualités n'a été inclus dans l'état de la situation financière. Au 31 mars 2023, il n'y avait aucune réclamation en cours (2022 – aucune).

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2023

2. Principales méthodes comptables (suite)

(l) Répartition des charges par fonction

Les activités de la Fondation sont réalisées par des secteurs fonctionnels qui fournissent des services intégrés à ses différents programmes. Les dépenses sont présentées par fonction ou par grand programme et au total dans l'état des résultats ci-joint et sont présentées par le détail des dépenses par objet et au total dans le tableau de la note 16 des états financiers. Les dépenses sont réparties entre les fonctions selon des taux basés sur les activités et les programmes de la Fondation. Les taux adoptés pour la répartition des dépenses entre les fonctions, la nature des dépenses réparties et la base sur laquelle cette répartition a été effectuée sont les suivants.

| <u>Objet</u> | <u>% d'allocation</u> | <u>Fonction</u> |
|---|-----------------------|---|
| Salaires et avantages | 75 % | Dépenses de programmes |
| | 25 % | Frais d'administration |
| Subventions - Fonds national de lutte contre le racisme | 100 % | Subventions - Fonds national de lutte contre le racisme |
| Communication | 75 % | Dépenses de programme |
| | 25 % | Frais d'administration |
| Loyer | 65 % | Dépenses de programme |
| | 35 % | Frais d'administration |

(m) Opérations entre apparentés

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre des entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées à leur montant brut et évaluées à leur valeur comptable, sauf dans les cas suivants :

- i) Les opérations interentités sont évaluées à leur valeur d'échange lorsqu'elles sont conclues selon des modalités semblables à celles que les entités auraient adoptées si elles avaient agi dans des conditions de pleine concurrence ou lorsque les coûts attribués sont recouverts.
- ii) Les biens et services reçus sans frais entre les entités sous contrôle commun qui sont utilisés dans le cours normal des activités de la Fondation et qui auraient autrement été achetés sont comptabilisés à titre de produits et de charges à leur juste valeur estimative.

Autres opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autres que les opérations interentités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2023

3. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les dépôts en dollars canadiens détenus auprès de banques à charte canadiennes et les placements à court terme très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

4. Placements

| 31 mars, 2023 | Montants à court terme | Montants à long terme | Total des placements |
|---|------------------------|-----------------------|----------------------|
| | \$ | \$ | \$ |
| Placements en instruments à taux fixe canadiens | 15 201 | 2 229 060 | 2 244 261 |
| Titres de participation canadiens | - | 549 494 | 549 494 |
| Titres de participation étrangers | - | 2 188 167 | 2 188 167 |
| | 15 201 | 4 966 721 | 4 981 922 |

La valeur comptable des placements ne comporte aucune perte de valeur au cours de l'exercice (2022 - aucune).

| 31 mars, 2022 | Montants à court terme | Montants à long terme | Total des placements |
|---|------------------------|-----------------------|----------------------|
| | \$ | \$ | \$ |
| Placements en instruments à taux fixe canadiens | - | 2 255 702 | 2 255 702 |
| Placements en instruments à taux fixe étrangers | - | 40 490 | 40 490 |
| Titres de participation canadiens | - | 582 510 | 582 510 |
| Titres de participation étrangers | - | 2 251 008 | 2 251 008 |
| | - | 5 129 710 | 5 129 710 |

Les placements en instruments à taux fixe canadiens et l'actif du fonds de dotation portent intérêt à des taux effectifs (rendements à l'échéance) variant de 0,28 % à 5,43 % (2022 – de 2,51 % à 4,88 %), avec des dates d'échéance qui s'étalent entre le 10 avril 2023 au 18 mai 2077 (2022 – entre le 10 avril 2023 au 18 mai 2077).

5. Fonds de dotation

L'actif net de la Fondation comprend un fonds de dotation de 24 000 000 \$, qui est considéré comme un fonds affecté. L'apport initial, qui faisait partie de l'Entente de redressement, comprenait 12 000 000 \$ provenant de l'Association nationale des Canadiens d'origine japonaise et 12 000 000 \$ du gouvernement du Canada.

La *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* prévoit que ce fonds de dotation ne doit servir qu'à des fins de placement et qu'il ne peut être affecté au financement des activités de la Fondation. Les produits financiers gagnés et les gains en capital réalisés sur ce fonds peuvent cependant servir à financer les activités de la Fondation.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2023

5. Fonds de dotation (suite)

Le fonds de dotation est constitué des actifs suivants au 31 mars 2023 :

| 31 mars, 2023 | Montants à court terme | Montants à long terme | Total des placements |
|---|-------------------------------|------------------------------|-----------------------------|
| | \$ | \$ | \$ |
| Trésorerie | 691 758 | - | 691 758 |
| Placements en instruments à taux fixe canadiens | 62 830 | 8 667 406 | 8 730 236 |
| Titres de participation canadiens | - | 2 109 663 | 2 109 663 |
| Titres de participation étrangers | - | 8 960 261 | 8 960 261 |
| | 754 588 | 19 737 330 | 20 491 918 |

La valeur comptable de fond de dotation ne comporte aucune perte de valeur au cours de l'exercice (2022 – aucune).

Le fonds de d Le fonds de dotation est constitué des actifs suivants au 31 mars 2022 :

| 31 mars, 2022 | Montants à court terme | Montants à long terme | Total des placements |
|---|-------------------------------|------------------------------|-----------------------------|
| | \$ | \$ | \$ |
| Trésorerie | 851 786 | - | 851 786 |
| Placements en instruments à taux fixe canadiens | - | 8 682 734 | 8 682 734 |
| Placements en instruments à taux fixe étrangers | - | 143 557 | 143 557 |
| Titres de participation canadiens | - | 2 406 815 | 2 406 815 |
| Titres de participation étrangers | - | 8 946 974 | 8 946 974 |
| | 851 786 | 20 180 080 | 21 031 866 |

6. Gestion des risques financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation est exposée à divers risques financiers : risque de crédit, risque de taux d'intérêt, risque de change, autre risque de prix et risque de liquidité. La valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation qui composent le portefeuille de la Fondation peut fluctuer quotidiennement du fait des variations des taux d'intérêt, de la conjoncture et de l'actualité financière relative à certains titres de son portefeuille. Le niveau de risque est fonction des objectifs de placement de la Fondation et des types de titres dans lesquels elle investit.

La Fondation gère ces risques en suivant une stratégie de placement diversifiée, définie et exposée dans son énoncé de politique de placement (ÉPP). Le portefeuille est diversifié en diverses catégories de placements combinant différents types de catégories d'actifs, tels les titres du marché monétaire, les placements en instruments à taux fixe et les titres de participation. Le pourcentage du portefeuille placé dans chaque catégorie est défini selon une fourchette déterminée et les répartitions sont examinées au moins à chaque trimestre pour s'assurer qu'elles respectent la fourchette cible, ou le portefeuille est rééquilibré en fonction de celle-ci.

Il n'y a pas eu de modification ni au niveau des risques par rapport à l'exercice antérieur ni aux pratiques de gestion des risques.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2023

6. Gestion des risques financiers (suite)

(a) Composition de l'actif

Au 31 mars 2023, la composition du portefeuille de placements de la Fondation était la suivante :

| Composition de l'actif | Cible de l'ÉPP | Fourchette autorisée * |
|--|----------------|------------------------|
| 4,22 % en trésorerie et compte d'épargne-placement (2022 – 4,07 %) | 1 % | 0 % – 5 % |
| 43,15 % en instruments à taux fixe (2022 – 42,94 %) | 45 % | 40 % – 60 % |
| 10,56 % en titres de participation canadiens (2022 – 10,89 %) | 25 % | 10 % – 30 % |
| 39,36 % en titres de participation internationaux (2022 – 38,99 %) | 25 % | 20 % – 40 % |
| 2,71 % en biens immobiliers (2022 – 3,11 %) | 4 % | 4 % – 5 % |

* Actif d'investissement avec une valeur marchande supérieure à 1,5 M\$

La composition de l'actif pour le premier 1,5 M\$ de la valeur marchande de l'investissement était la suivante :

| Composition de l'actif | Cible de l'ÉPP | Fourchette autorisée |
|--|----------------|----------------------|
| Trésorerie et compte d'épargne-placement | 0 % | 0 % – 5 % |
| Instruments à taux fixe | 80 % | 40 % – 80 % |
| Titres de participation canadiens | 10 % | 10 % – 30 % |
| Titres de participation internationaux | 10 % | 10 % – 40 % |

Au 31 mars 2023, la composition du portefeuille du fonds de dotation de la Fondation était la suivante :

| Composition de l'actif | Cible de l'ÉPP | Fourchette autorisée |
|--|----------------|----------------------|
| 3,38 % en trésorerie et compte d'épargne-placement (2022 – 4,05 %) | 1 % | 0 % – 5 % |
| 42,60 % en instruments à taux fixe (2022 – 41,97 %) | 45 % | 40 % – 60 % |
| 10,30 % en titres de participation canadiens (2022 – 11,44 %) | 25 % | 10 % – 30 % |
| 40,99 % en titres de participation internationaux (2022 – 39,35 %) | 25 % | 20 % – 40 % |
| 2,73 % en biens immobiliers (2022 – 3,19 %) | 4 % | 4 % – 5 % |

Dans chaque catégorie d'actifs, la Fondation détient aussi des placements aux caractéristiques différentes en matière de risque et de rendement. Par exemple, la diversification des titres de participation est obtenue par leur répartition dans les divers secteurs d'activité et dans des entreprises de différentes tailles (capitalisation boursière), tandis que la diversification des obligations s'opère par la variation des notations et des dates d'échéance, de même que par leur

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2023

6. Gestion des risques financiers (suite)

(a) Composition de l'actif (suite)

répartition entre les obligations d'État et les obligations de sociétés. En outre, la Fondation emploie des gestionnaires de placements ayant chacun leur propre style de gestion basée sur la valeur, la croissance et la croissance à prix raisonnable. La diversification se fait également au niveau de la sélection des titres individuels, soit par une analyse descendante ou par une analyse ascendante. La Fondation diversifie également ses placements sur le plan géographique, répartissant ses titres dans des titres de participation canadiens, américains et internationaux.

(b) Risque de crédit

Le risque de crédit est celui où la contrepartie qui détient l'instrument financier manquera à l'obligation ou à l'engagement qu'elle a pris vis-à-vis de la Fondation.

(i) Titres à taux fixe

Les placements et l'actif du fonds de dotation de la Fondation en titres à taux fixe représentent la plus forte concentration de risque de crédit. La valeur de marché des titres à taux fixe tient compte de la cote de solvabilité de l'émetteur et représente, par conséquent, l'exposition maximale de la Fondation au risque de crédit.

Au 31 mars, les placements de la Fondation en titres à taux fixe étaient assortis des notations de crédit suivantes :

| Titres de créance par notation de crédit | 2023 | 2022 |
|--|---------------------------------|---------|
| | Pourcentage de la valeur | |
| AAA (note court terme + R1) | 19,79 % | 14,97 % |
| AA | 9,92 % | 10,54 % |
| A | 58,67 % | 63,50 % |
| BBB | 11,62 % | 10,99 % |

(i) Titres à taux fixe (suite)

Les notations de crédit sont obtenues auprès d'un nombre d'agences de notation de bonne réputation (p. ex. Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou Dominion Bond Rating Services). Lorsque plus d'une notation est fournie pour un titre, la plus basse est retenue.

(ii) Créances

L'exposition de la Fondation au risque de crédit lié aux créances est évaluée comme étant faible en raison du type de ses débiteurs, qui sont notamment le gouvernement du Canada. Au 31 mars 2023, les créances comprennent des soldes de 160 906 \$ (2022 – 417 926 \$) âgés de moins de 3 mois, aucune (2022 – 18 \$) entre 3 et 12 mois et 15 \$ (2022 – 15 \$) au-delà d'un an.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2023

6. Gestion des risques financiers (suite)

(b) Risque de crédit (suite)

L'exposition maximale au risque de crédit pour les créances par types de client est comme suit au 31 mars :

| | 2023 | 2022 |
|---------------------------------------|----------------|----------------|
| | \$ | \$ |
| Gouvernement du Canada | 119 809 | 266 877 |
| Créances sur les opérations en cours | 7 768 | 139 187 |
| Dividendes, intérêts et distributions | 23 308 | 11 862 |
| Autres organismes | 5 036 | 33 |
| | 160 921 | 417 959 |

(c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que l'évolution des taux d'intérêt puisse affecter les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur des actifs financiers. Le risque de taux d'intérêt survient lorsque la Fondation investit dans des actifs financiers portant intérêt. La Fondation est exposée au risque de voir la valeur de tels actifs financiers fluctuer sous l'effet de la situation générale des taux d'intérêt sur le marché. Généralement, les instruments à plus long terme présentent un risque plus élevé de taux d'intérêt, mais il existe une mesure plus sophistiquée du risque de taux d'intérêt prenant en considération l'intérêt (ou le coupon) reçu, qui est la durée des titres. La durée est une mesure de sensibilité du prix d'un titre à taux fixe aux fluctuations des taux d'intérêt; elle est basée sur la taille relative et la durée restante avant l'échéance des flux de trésorerie attendus. La durée se calcule en années et elle peut aller de 0 année au nombre d'années qu'il reste avant la date d'échéance du titre à taux fixe. La Fondation a divisé son portefeuille de manière à ce qu'il soit géré par plusieurs gestionnaires de placements indépendants. La durée du portefeuille de titres à taux fixe de la Fondation est calculée en fonction de la moyenne pondérée des durées de chacun des gestionnaires de placements. Celles-ci se calculent en fonction de la moyenne pondérée des durées des divers titres individuels (p. ex. des obligations) qui composent le portefeuille à taux fixe de chaque gestionnaire.

Au 31 mars, la juste valeur des titres à taux fixe des placements et de l'actif du fonds de dotation de la Fondation comprend :

| | 2023 | 2022 |
|------------------------------|-------------------|-------------------|
| | \$ | \$ |
| Titres à taux fixe canadiens | 10 974 497 | 10 938 435 |
| Titres à taux fixe étrangers | - | 184 048 |
| | 10 974 497 | 11 122 483 |

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2023

6. Gestion des risques financiers (suite)

(c) Risque de taux d'intérêt (suite)

Au 31 mars 2023, s'il y avait un déplacement parallèle de la courbe de rendement de 25 points de base, toutes les autres variables demeurant inchangées (« analyse de sensibilité »), l'exposition de la Fondation aux instruments de créance par échéance et l'incidence cumulative sur l'état des gains et pertes de réévaluation seraient comme suit :

Juste valeur des titres à taux fixe par date d'échéance :

| | 2023 | 2022 |
|--------------------|-------------------|-------------------|
| | \$ | \$ |
| Moins de 1 an | 78 031 | - |
| De 1 à 3 ans | 222 899 | 688 732 |
| De 3 à 5 ans | 1 037 056 | 1 976 129 |
| Plus de 5 ans | 9 636 511 | 8 457 622 |
| | 10 974 497 | 11 122 483 |
| <u>Sensibilité</u> | 1,67 % | 2,01 % |
| | 271 807 \$ | 333 555 \$ |

La durée de l'ensemble du portefeuille de la Fondation est de 6,69 années (2022 – 8,05 années). Si la courbe de rendement connaissait un déplacement parallèle de 25 points de base, la valeur de la répartition des titres à taux fixe de la Fondation changerait d'environ 1,67 % ou 271 807 \$ (2022 – 2,01 % ou 333 555 \$). Dans la pratique, les résultats des opérations de négociation peuvent différer de l'analyse de sensibilité ci-dessus et la différence pourrait être importante.

(d) Risque de change

Le risque de change est le risque de voir la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un actif financier ou d'un passif financier fluctuer en raison des changements de taux de change. Le risque de change vient des actifs financiers et des passifs financiers qui sont libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui représente la monnaie de fonctionnement de la Fondation.

Environ 24,61 % (2022 – 25,60 %) du fonds de dotation de la Fondation était assujéti à un risque de change direct au cours de l'exercice. Le reste des éléments de l'actif du fonds de dotation était détenu directement en dollars canadiens et les participations étrangères sous-jacentes étaient couvertes en dollars canadiens.

Environ 24,61 % (2022 – 25,60 %) du compte de placement de la Fondation était assujéti à un risque de change direct au cours de l'exercice. Le reste des actifs du compte de placement non affecté était détenu directement en dollars canadiens et les participations étrangères sous-jacentes étaient couvertes en dollars canadiens.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2023

6. Gestion des risques financiers (suite)

(d) Risque de change (suite)

Le portefeuille de la Fondation est exposé au risque de change en ce qui concerne les placements effectués dans la monnaie suivante :

| 31 mars 2023 | US \$ en CND \$ Fonds | 31 mars 2022 | US \$ en CND \$ Fonds |
|--------------------------|-----------------------------|--------------------------|-----------------------------|
| Valeur de marché | 6 322 862 \$ | Valeur de marché | 6 752 830 \$ |
| % du portefeuille | 24,61 % | % du portefeuille | 25,60 % |

Ces montants sont fondés sur la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation de la Fondation. Les autres actifs financiers et passifs financiers qui sont libellés en devises n'exposent pas la Fondation à un important risque de change.

Le risque de change de 6 322 862 \$ (2022 – 6 752 830 \$) comprend le solde de trésorerie du portefeuille en dollars américains non affecté de 71 126 \$ USD ou 96 255 \$ CAD (2022 – 65 110 \$ USD or 81 361 \$ CAD).

Au 31 mars 2023, si la valeur du dollar canadien venait à augmenter ou à diminuer de 10 % par rapport aux autres devises, toutes les autres variables demeurant inchangées, l'état des gains et pertes de réévaluation aurait connu une hausse ou baisse, selon le cas, d'environ :

| | 31 mars 2023 | 31 mars 2023 | 31 mars 2022 | 31 mars 2022 |
|--------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| | Hausse | Baisse | Hausse | Baisse |
| | de valeur | de valeur | de valeur | de valeur |
| US \$ en CND \$ Fonds | 632 286 \$ | (632 286 \$) | 675 283 \$ | (675 283 \$) |

Dans la pratique, les résultats peuvent différer de l'analyse de sensibilité ci-dessus et la différence pourrait être importante.

(e) Autre risque de prix

L'autre risque de prix représente le risque de voir fluctuer la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des actifs financiers et des passifs financiers en raison de l'évolution des prix du marché (autres que ceux découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Tous les

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2023

6. Gestion des risques financiers (suite)

(e) Autre risque de prix (suite)

placements et l'actif du fonds de dotation représentent un risque de perte du capital. Les gestionnaires de placements engagés par la Fondation atténuent ce risque par une sélection minutieuse et une diversification des titres et autres actifs financiers et passifs financiers, dans les limites des règles établies dans l'énoncé de politique de placement de la Fondation et des directives qui ont été négociées et acceptées par chaque gestionnaire de placements. Le risque maximal lié aux actifs financiers et aux passifs financiers est établi en fonction de la valeur de marché des actifs financiers et des passifs financiers. Toutes les positions de la Fondation sur le marché sont suivies au quotidien par les gestionnaires de portefeuille. Les actifs financiers que détient la Fondation sont sensibles au risque de prix du marché découlant des incertitudes quant au prix futur de ces instruments.

Le rendement réel du portefeuille est comparé au rendement de l'indice de référence comme mesure de performance relative. Le rendement de l'indice de référence est basé sur les rendements de l'indice pour chaque catégorie d'actif et la répartition cible des actifs à long terme pour chaque catégorie d'actif du portefeuille. La répartition des actifs à long terme ciblée par la Fondation est précisée dans son énoncé de politique de placement. Le rendement du portefeuille sera évalué par rapport au rendement d'un indice de « référence » calculé en utilisant les indices boursiers appropriées combinés dans la même proportion que la composition de l'actif du portefeuille. L'énoncé de politique de placement révisé, qui a été approuvé par le Conseil d'administration le 29 octobre 2016 et fait l'objet de deux autres révisions le 19 juillet 2017 et le 13 octobre 2017, était en vigueur au cours de l'exercice considéré. En conséquence, la répartition cible des actifs à long terme de la Fondation et les indices par catégories individuelles d'actif en vigueur au 31 mars 2023 sont comme suit :

| Proportion et catégorie des actifs | Indice de référence |
|--|--|
| 1 % en trésorerie canadienne | Indice des bons du Trésor à 91 jours DEX |
| 45 % en titres à taux fixe canadiens | Indice obligataire universel FTSE TMX |
| 22 % en titres de participation canadiens | Indice composé S&P/TSX |
| 28 % en titres de participation internationaux | Indice mondial MSCI TR (\$ CA) |
| 4 % en biens immobiliers | Indice immobilier mondial MSCI (\$ CA) |

La corrélation historique entre les rendements de placement de la Fondation et les indices de référence combinés est de 0,94 % (2022 – 1,04 %) pour l'exercice. L'incidence cumulative d'une variation de 1 % de l'indice de référence sur l'état des gains et pertes de réévaluation et les produits financiers nets de la Fondation, d'après la corrélation historique observée pour l'exercice terminé le 31 mars 2023 entre la performance de la Fondation et celle des indices combinés, toutes les autres variables demeurant inchangées, est estimée, au 31 mars 2023, à environ 0,94 % ou 239,980 \$ (2022 – 1,04 % ou 274 738 \$). La corrélation historique n'est pas forcément

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2023

6. Gestion des risques financiers (suite)

(e) Autre risque de prix (suite)

représentative de la corrélation future et, par conséquent, l'incidence sur l'état des gains et pertes de réévaluation et les produits financiers nets pourrait s'avérer bien différente.

(f) Risque de liquidité

Pour la Fondation, le risque de liquidité se définit comme le risque de ne pas pouvoir régler ou remplir ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. La Fondation est exposée au risque de liquidité, car elle utilise principalement les produits financiers gagnés sur les placements et l'actif du fonds de dotation pour remplir ses obligations et ils fluctuent en fonction des conditions du marché affectant son portefeuille de placements. La Fondation gère le risque de liquidité en surveillant constamment les flux de trésorerie réels et prévus de son exploitation et les activités prévues en matière d'investissement et de financement. La Fondation gère ses placements et l'actif du fonds de dotation en disposant d'une ligne de crédit de 200 000 \$ et en exerçant une gestion du capital qui lui permet d'avoir assez de liquidités pour régler ses obligations lorsqu'elles deviennent exigibles.

Au 31 mars 2023, les échéances contractuelles des passifs de la Fondation étaient comme suit :

| Créditeurs et charges à payer | Moins de 3 mois \$ | 3 à 12 mois \$ | Plus de 1 an \$ | Total \$ |
|--|-----------------------------|----------------------|-----------------------|----------------|
| Comptes fournisseurs sur les opérations en cours | 8 695 | - | - | 8 695 |
| Autres créditeurs et charges à payer | 760 869 | 550 | 6 016 | 767 435 |
| Salaires à payer | 19 745 | - | - | 19 745 |
| Total | 789 309 | 550 | 6 016 | 795 875 |

Au 31 mars 2022, les échéances contractuelles des passifs de la Fondation étaient comme suit :

| Créditeurs et charges à payer | Moins de 3 mois \$ | 3 à 12 mois \$ | Plus de 1 an \$ | Total \$ |
|--|-----------------------------|----------------------|-----------------------|----------------|
| Comptes fournisseurs sur les opérations en cours | 191 790 | - | - | 191 790 |
| Autres créditeurs et charges à payer | 304 652 | 3 510 | 3 265 | 311 418 |
| Salaires à payer | 37 337 | - | - | 37 337 |
| Total | 533 779 | 3 501 | 3 265 | 540 545 |

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2023

7. Actifs financiers et passifs financiers – informations à fournir

Tous les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur doivent être classés selon une hiérarchie des évaluations à la juste valeur, qui est comme suit :

| | |
|----------|---|
| Niveau 1 | Des données qui reflètent les cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs et passifs identiques. |
| Niveau 2 | Les données sont fondées sur des cours du marché pour des actifs et passifs semblables et les données autres que celles de cours qui sont observables pour l'actif et le passif, directement ou non, y compris les données sur les marchés qui ne sont pas considérés comme actifs. |
| Niveau 3 | La détermination de la juste valeur qui exige un jugement important de la direction ou une estimation, et au moins une hypothèse ou donnée importante du modèle est inobservable. |

Les actifs financiers évalués à la juste valeur pour les placements et l'actif du fonds de dotation au 31 mars 2023 :

| | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
|---|------------------|-------------------|----------|-------------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Trésorerie | 691 758 | - | - | 691 758 |
| Placements en instruments à taux fixe | - | 10 974 497 | - | 10 974 497 |
| Titres de participation canadiens | 2 659 157 | - | - | 2 659 157 |
| Titres de participation étrangers | 6 101 257 | 5 047 171 | - | 11 148 428 |
| Total des placements et de l'actif du fonds de dotation | 9 452 172 | 16 021 668 | - | 25 473 840 |

Les actifs financiers évalués à la juste valeur pour les placements et l'actif du fonds de dotation au 31 mars 2022 :

| | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
|---|------------------|-------------------|----------|-------------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Trésorerie | 851 786 | - | - | 851 786 |
| Placements en instruments à taux fixe | - | 11 122 483 | - | 11 122 483 |
| Titres de participation canadiens | 2 989 325 | - | - | 2 989 325 |
| Titres de participation étrangers | 5 989 317 | 5 208 665 | - | 11 197 982 |
| Total des placements et de l'actif du fonds de dotation | 9 830 428 | 16 331 148 | - | 26 161 576 |

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2023

8. Immobilisations

La valeur nette comptable des immobilisations est comme suit au 31 mars 2023 :

| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur nette comptable 2023 |
|---|----------------|----------------------|-----------------------------|
| | \$ | \$ | \$ |
| Mobilier et matériel de bureau | 125 718 | 122 661 | 3 057 |
| Matériel informatique | 137 880 | 87 012 | 50 868 |
| Matériel loué en vertu d'un contrat de location-acquisition | 1 677 | 1 176 | 491 |
| | 265 265 | 210 849 | 54 416 |

La charge d'amortissement pour les immobilisations est de 26 011 \$ (2022 – 16 574 \$).

La valeur nette comptable des immobilisations est comme suit au 31 mars 2022 :

| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur nette comptable 2022 |
|---|----------------|----------------------|-----------------------------|
| | \$ | \$ | \$ |
| Mobilier et matériel de bureau | 125 718 | 121 521 | 4 197 |
| Matériel informatique | 99 566 | 62 876 | 36 690 |
| Matériel loué en vertu d'un contrat de location-acquisition | 1 667 | 441 | 1 226 |
| | 226 951 | 184 838 | 42 113 |

9. Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition

En mars 2021, la Fondation a conclu un accord pour louer du matériel de bureau en vertu d'un contrat de location-acquisition qui prenait effet à compter du 1^{er} avril 2021. L'obligation en vertu du contrat de location-acquisition, remboursable en versements trimestriels en principal et intérêts de 147 \$ pour un total de 1 764 \$, à un taux de 3,95 %, échéant le 31 mars 2024, est garantie par le matériel connexe.

Obligation en vertu d'un contrat de location au 31 mars :

| | 2023 | 2022 |
|--|---------------|-----------------|
| Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition | 570 \$ | 1 122 \$ |

10. Apports reportés et produits reportés

Les apports reçus du gouvernement et d'entités non gouvernementales qui sont affectés à des projets financés, à des ateliers de formation et à des programmes sont reportés et comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les fonds que la Fondation reçoit dans le cadre de projets ou d'abonnements qui ne sont pas encore gagnés par la prestation de biens ou de services sont reportés et comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel le processus de génération du profit aboutit.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2023

10. Apports reportés et produits reportés (suite)

Voici les apports reportés et les produits reportés comptabilisés par la Fondation au 31 mars 2023 :

| | 2023 | 2022 |
|---|----------------|----------------|
| | \$ | \$ |
| Apports reportés provenant de sources non gouvernementales | - | 160 722 |
| Produits reportés provenant de sources non gouvernementales | 248 030 | 334 136 |
| Produits reportés provenant de sources gouvernementales | 40 000 | 40 000 |
| Solde à la fin de l'exercice | 288 030 | 534 858 |

Voici les variations du solde des apports reportés et des produits reportés au cours de l'exercice :

| | 2023 | 2022 |
|--|----------------|----------------|
| | \$ | \$ |
| Solde au début de l'exercice | 534 858 | 309 069 |
| Ajouter : apports affectés reçus de sources non gouvernementales | - | 320 000 |
| Ajouter : don désigné reçu | - | - |
| Ajouter : fonds affecté pour les programmes reçus non gouvernementales | - | 300 000 |
| Ajouter : : fonds affecté pour les programmes reçus gouvernementales | - | 200 000 |
| Déduire : montants comptabilisés en produits | (246 828) | (594 211) |
| Solde à la fin de l'exercice | 288 030 | 534 858 |

11. Droits contractuels et obligations contractuelles

La Fondation a conclu 11 contrats de paiement d'une valeur totale de 1 702 046 \$ et signé 189 accords de financement avec des organismes de bienfaisance et des organismes sans but lucratif canadiens dans le cadre du programme du Fonds national de lutte contre le racisme de la FCRR d'une valeur totale de 2 520 904 \$ (2022 – 2 096 415 \$). Les paiements contractuels minimaux futurs au titre de ce programme s'élèvent à 599 785 \$ (2022 – 419 283 \$). Les contrats de paiement comprennent un contrat de location pour les locaux de la Fondation et s'étendent jusqu'au 28 février 2028, avec des paiements contractuels minimums futurs totalisant 540 799 \$ (2022 – 88 952 \$).

Les contrats de paiement comprennent des obligations pour le Fonds de mobilisation communautaire de 4 000 \$ (2022 – 34 602 \$).

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2023

11. Droits contractuels et obligations contractuelles (suite)

Au 31 mars 2023, les paiements contractuels minimaux futurs totalisent 1 957 655 \$ (2022 – 596 713 \$). Il n'y a pas de droits contractuels cette année (2022 – 191 188 \$).

| Exercice | Obligations contractuelles \$ |
|--------------|-------------------------------|
| 2023-24 | 1 144 548 |
| 2024-25 | 480 995 |
| 2025-26 | 121 293 |
| 2026-27 | 109 993 |
| 2027-28 | 100 827 |
| Total | 1 957 655 |

12. Produits financiers nets (perte)

| Produits financiers nets sur l'actif du fonds de dotation | 2023 | 2022 |
|---|-----------------|------------------|
| | \$ | \$ |
| Gains réalisés (pertes) sur la vente d'éléments de l'actif du fonds de dotation | (452 626) | 404 541 |
| Intérêts provenant de la trésorerie et des placements à taux fixe, dividendes de l'actif du fonds de dotation | 503 223 | 643 764 |
| Moins : coûts de transaction et honoraires des conseillers en placements | (125 315) | (137 211) |
| | (74 718) | 911 094 |
| Produits financiers nets sur les placements | | |
| Gains réalisés (pertes) sur la vente de placements | (146 389) | 115 652 |
| Intérêts provenant de la trésorerie et des placements à taux fixe, dividendes | 157 278 | 167 190 |
| Moins : coûts de transaction et honoraires des conseillers en placements | (31 633) | (36 663) |
| | (20 744) | 248 179 |
| Produits financiers nets | (95 462) | 1 157 273 |

Au cours de l'exercice, des gains de réévaluation de 398 706 \$ (2022 – 820 837 \$) ont été constatés dans l'état des gains et pertes de réévaluation étaient liés aux éléments de l'actif du fonds de dotation. Ce montant comprend une perte de change latente de 324 649 \$ (2022 – 37 128 \$).

Au cours de l'exercice, des intérêts et des dividendes hors trésorerie et don de 9 826 \$ (2022 – 9 579 \$) étaient inclus dans les produits sur l'actif du fonds de dotation et 2 677 \$ (2022 – 2 223 \$) étaient inclus dans les produits sur les placements.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2023

12. Produits financiers nets (perte) (suite)

Au cours de l'exercice, des gains de réévaluation de 80 176 \$ (2022 – 226 363 \$) ont été constatés dans l'état des gains et pertes de réévaluation étaient liés aux éléments de l'actif du placements. Ce montant comprend 78 179 \$ de gains de change non réalisés (2022 – 5 406 \$).

13. Investissement en immobilisations

(a) L'investissement en immobilisations se compose de ce qui suit :

| | 2023 | 2022 |
|--|---------------|---------------|
| | \$ | \$ |
| Immobilisations | 54 416 | 42 113 |
| Moins l'obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition | (570) | (1 122) |
| | 53 846 | 40 991 |

(b) La variation nette de l'investissement en immobilisations est calculée comme suit :

| | 2023 | 2022 |
|---|---------------|---------------|
| | \$ | \$ |
| Entrées d'immobilisations | 38 314 | 37 318 |
| Moins : immobilisations louées | - | (1 667) |
| Immobilisations achetées avec les fonds de la Fondation | 38 314 | 35 650 |
| Amortissement des immobilisations | (26 011) | (16 574) |
| Remboursement de l'obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition | 552 | 545 |
| Variation nette de l'investissement en immobilisations | 12 855 | 19 621 |

14. Opérations entre apparentés

La Fondation est liée en termes de propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Un apparenté comprend aussi les principaux dirigeants ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Fondation. Cela comprend la directrice générale, tous les membres du Conseil d'administration et les membres de leur famille immédiate. La Fondation conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal des affaires. Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Au cours de l'exercice, la Fondation a engagé des charges totalisant 456 261 (2022 – 237 605 \$) en ce qui concerne les salaires et avantages sociaux ainsi que les honoraires et les frais de déplacement des membres du Conseil d'administration et de la directrice générale.

Au 31 mars 2023, la Fondation avait un crédit à recevoir de 119 809 \$ (2022 – 86 877 \$) de l'Agence du revenu du Canada pour les taxes de vente recouvrables.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2023

15. Crédits

Le financement du gouvernement comprend les éléments suivants :

| | 2023 | 2022 |
|--|------------------|------------------|
| Crédits parlementaires fournis | \$ | \$ |
| Crédits reportés - début de l'exercice | 2 964 654 | - |
| Crédits reçus au cours de l'exercice | | |
| Estimé principal | 5 000 000 | 6 000 001 |
| Estimé supplémentaire | 115 542 | 180 000 |
| | 8 080 196 | 6 180 001 |
| Crédits comptabilisés en produits | 6 960 312 | 3 215 347 |
| Crédits reportés | 1 119 884 | 2 964 564 |
| | 8 080 196 | 6 180 001 |

16. Tableau des charges par objet

| Charges | 31 mars 2023 | 31 mars 2022 |
|--|---------------------|---------------------|
| | \$ | \$ |
| Salaires et avantages sociaux | 2 435 928 | 1 106 437 |
| Subventions-Fonds national pour la lutte contre le racisme | 2 396 043 | 1 752 709 |
| Éducation et formation du public | 1 281 642 | 683 267 |
| Honoraires professionnels | 408 801 | 186 337 |
| Recherche | 195 832 | 253 770 |
| Honoraires et frais de déplacement des membres | 172 044 | 43 067 |
| Conférences, colloques et consultations | 137 998 | 108 180 |
| Communication | 135 855 | 50 381 |
| Frais administratifs et généraux | 130 776 | 75 526 |
| Recrutement et perfectionnement du personnel | 84 673 | 54 565 |
| Loyer | 80 453 | 80 722 |
| Amortissement | 26 011 | 16 574 |
| Systèmes informatiques et développement | 16 162 | 12 993 |
| Charges d'intérêts | 32 | 55 |
| | 7 502 250 \$ | 4 424 583 \$ |

17. Dons en nature

Au cours de cet exercice, la juste valeur des dons de services et de matériel inclus dans les produits « en nature » dans les états financiers était nulle (2022 – 15 000 \$). La Fondation n'a reçu aucune promesse de don ni aucun legs au cours de cet exercice (2022 – aucune).


18. L'impact de la COVID-19


La pandémie de la COVID-19 a eu et continuera d'avoir un impact négatif sur nos résultats d'exploitation. La Fondation a fermé ses portes au public le 17 mars 2020, tout en poursuivant la plupart de ses activités ou en les adaptant pour une diffusion numérique pendant la période de fermeture.

19. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs de l'état des résultats et de la note 12- Revenus nets de placement ont été reclassés pour se conformer à la présentation adoptée en 2022-23. Ces changements n'ont pas d'incidence sur les résultats d'exploitation nets de la Fondation.



 6, Garamond Court
Suite 225
Toronto (Ontario) M3C 1Z5

 360, rue Saint-Jacques
Bureau 503
Montréal (Québec) H2Y 4A9

 crrf-fcrr.ca

